

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LE GUIDE DU NOUVEL ADHÉRENT

Supplément de NORD DEMAIN - N° 140 - Mensuel de la Fédération du Nord du Parti socialiste. *Décembre 1987*

Société nationale de construction

QUILLERY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 39 192 500 F

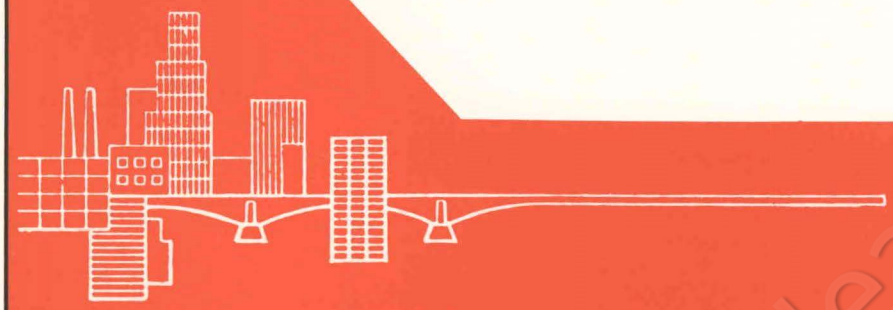

LOGEMENTS - BATIMENTS HOSPITALIERS
ET UNIVERSITAIRES
BATIMENTS ADMINISTRATIFS
OUVRAGES D'ART
TRAVAUX MARITIMES
VOIRIES
RESEAUX DIVERS

Correspondance à adresser :

14, rue du Coq-Français - B.P. 119

59055 ROUBAIX CEDEX 1

☎ 20.73.92.22 - **TÉLEX QUILNOR 160 261 F**

Coll. Fondation Jean-Jaurès

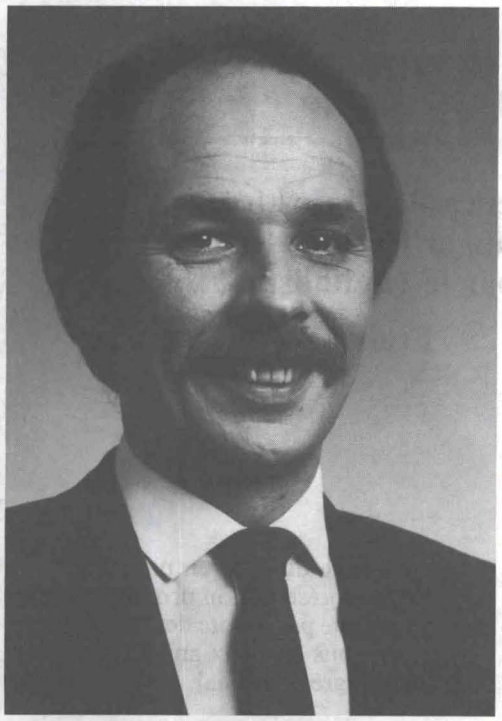

Bernard ROMAN
Premier Secrétaire Fédéral

Chers Amis,

Pourquoi adhérer au Parti Socialiste ?
Nombreux sont ceux qui, en France, croient que nos idées sont celles de l'avenir, que la Solidarité, la Liberté, la lutte contre les inégalités sont les véritables défis de demain et que les Socialistes sont ceux qui portent le mieux ces valeurs.

Nombreux sont ceux qui nous font confiance lors des échéances électorales.

Et pourtant, trop peu font le geste de venir gonfler nos rangs.

C'est que l'adhésion à un Parti en général et au Parti Socialiste en particulier, a encore aujourd'hui, en France, une image mythique qui ne correspond pas à la réalité.

Ensemble, nous avons à effacer cette image pour faire du P.S. la grande Force d'Alternance à Gauche dans notre Pays.

Le Parti sera ce qu'en feront ses adhérents : chacun y a sa place, chacun y a sa voix, chacun y apporte sa part de militantisme, de réflexion, d'impulsion et de dynamisme.

Fidélité à tout ce qui a fait de nous le Grand Parti Socialiste, modernité pour affronter et gagner les paris de l'Avenir : voilà les termes de l'enjeu qu'ensemble nous allons relever.

Bienvenue parmi nous...

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LETTRE AU NOUVEL ADHÉRENT

« On devient socialiste lorsqu'on prend conscience de l'injustice. On adhère au Parti socialiste lorsqu'on décide de changer l'ordre des choses, c'est-à-dire l'oppression et le désordre imposés par le capitalisme. »

François Mitterrand

Cher(e) Camarade,

Tu viens d'adhérer au Parti socialiste. La Fédération du Nord est heureuse de t'accueillir au sein de la Grande Famille Socialiste.

Tu souhaites te former, t'informer, pour participer à la vie de ce Parti qui est devenu le tien.

Cette brochure est faite pour t'aider à mieux connaître le Parti, son histoire, sa vie et les valeurs qui sont les nôtres. Elle t'indiquera toutes les possibilités de formation qui te sont offertes. Tu pourras ainsi choisir au mieux le ou les domaines où tu souhaites travailler, apporter tes compétences, ou simplement t'informer.



Monique DENISE
Secrétaire Fédérale
Accueil des nouveaux adhérents
Formation à l'organisation et aux Nouvelles pratiques militantes

LE PARTI SOCIALISTE

Le parti socialiste est un parti démocratique non seulement dans ses principes politiques mais aussi dans ses structures. Des courants de pensées expriment au sein du P.S. les diverses nuances de la pensée socialiste. La discussion est libre au sein du Parti mais une fois **l'orientation fixée au Congrès, la discipline s'impose à tous.**

Les grands choix d'orientation sont définis tous les deux ans par le Congrès qui renouvelle également les organismes de direction.

La garantie de ce fonctionnement démocratique est donnée par :

- les statuts et le règlement intérieur. (Voir déclaration de principes et extraits des statuts et du règlement intérieur en page 6.)
- la représentation proportionnelle à tous les échelons du P.S. (Voir organigramme du P.S. en page 17). Cette représentation proportionnelle est définie par le vote des motions qui a lieu tous les deux ans à l'occasion du Congrès national.

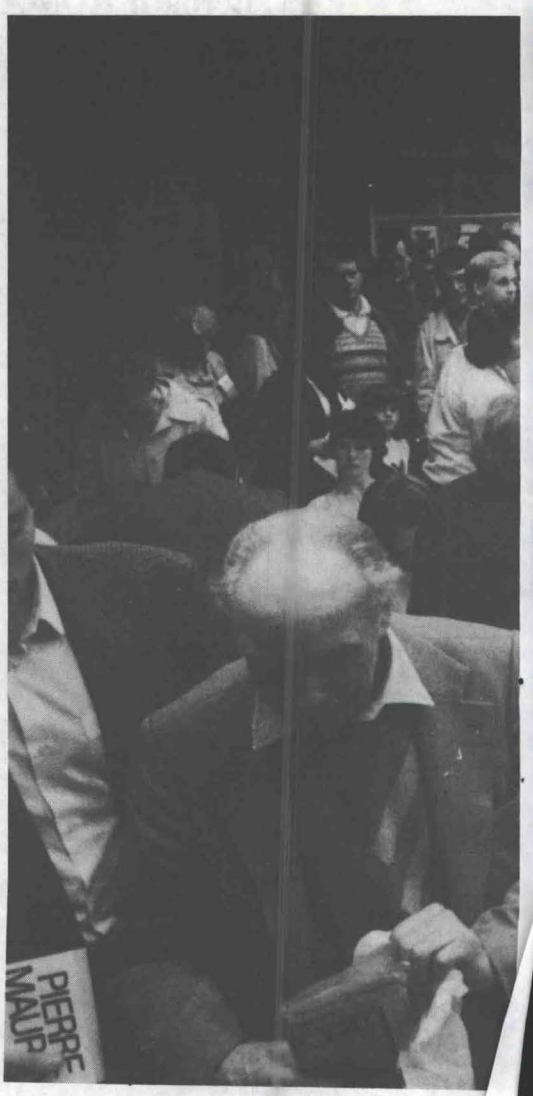

LA VIE DE LA SECTION

Membre de ce parti qui est maintenant le tien **tu as maintenant des droits** : tu es membre à part entière de ta section, tu participes à la vie de cette section en donnant ton avis, en t'exprimant et tu exerceras par la suite les responsabilités auxquelles tu seras éventuellement désigné.

Mais tu peux aussi vivre ton engagement plus activement : en étant présent aux réunions, en participant aux actions qui sont menées vers l'extérieur (distribution de tracts, collages d'affiches, réunions publiques, débats, meetings, tenue de stands, réunions « ouvertes », actions sur les marchés, sorties d'usine...).

Enfin, dans la vie quotidienne, être militant c'est expliquer et défendre les grands choix qui sont les nôtres sur le lieu de travail, dans le milieu associatif ou syndical, dans le voisinage ou avec les amis : **CHAQUE MILITANT SOCIALISTE EST UN PORTE-PAROLE DE NOTRE PARTI.**

Mais tu n'es pas seul : les autres militants de la section sont avec toi. Le secrétaire et les responsables de la section sont là pour t'accueillir, te présenter et t'aider à t'intégrer au mieux à l'équipe locale.

Le Secrétaire de section reçoit régulièrement « PS INFO spécial responsables » et les circulaires fédérales qui comportent toutes les informations nationales et fédérales (réunions prévues, stages de formation, préparation des conventions et des congrès, point d'actualité politique, etc.).

FORMATION ET INFORMATION : POUR AGIR

En entrant au Parti Socialiste, chaque militant apporte son expérience, ses compétences acquises au fil des années, sa richesse personnelle.

Mais pour agir efficacement en politique, il est indispensable de se former et de s'informer.

Information :

Cette brochure de base permet une première approche de notre parti, de son histoire, de son fonctionnement, de son organisation.

Tu y trouveras :

- **des extraits de la déclaration de principes,** charte fondamentale des socialistes adoptée en 1974 par le Congrès de Suresnes.
- des extraits des statuts révisés et modifiés par les congrès successifs (le dernier en date étant celui de Lille en avril 87).
- des extraits du règlement intérieur qui précise et complète l'application des statuts.

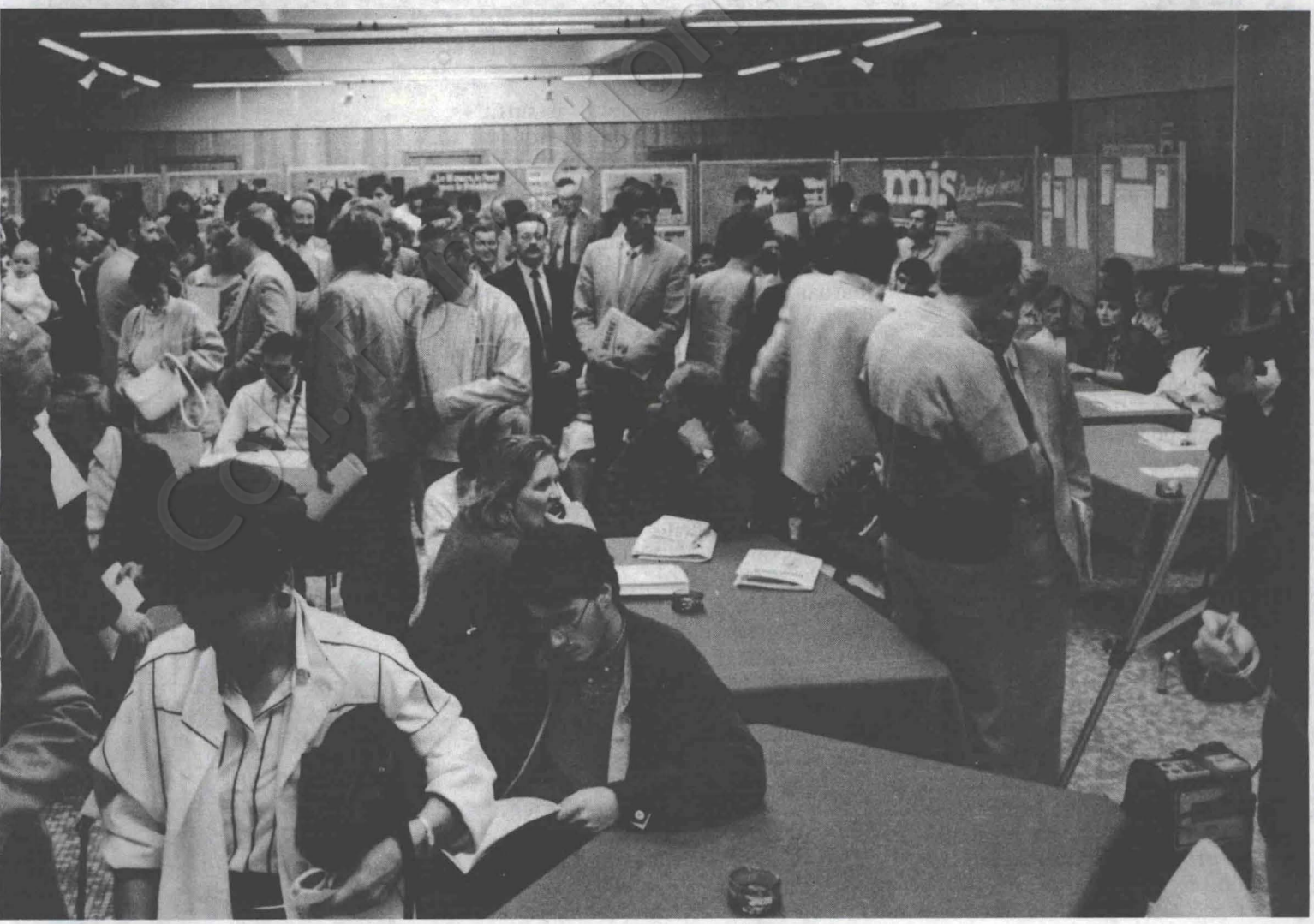

Réunion d'accueil des nouveaux adhérents en juin 1986

Coll. Fondation Jean-Jaurès



Forum des nouveaux adhérents en juin 1986
De gauche à droite :
Jean Veber, Pierre Mauroy, Monique Denise, Bernard Roman, Alain Cacheux, Jean Le Garrec et Jean-Pierre Delcourt

- l'organigramme du Parti au niveau local, fédéral et national.
- une histoire résumée du Socialisme en France ainsi que le bilan 81-86 de la Gauche au pouvoir.
- une bibliographie de départ.
- la presse du Parti.
- la fiche de présentation de ta section.

Formation

La section est le lieu de la discussion, du débat et de la réflexion... c'est **le lieu privilégié de la vie du Parti.**

Dans certaines sections, il y a des commissions (formation, information, propagande, droits des femmes, action sociale, enseignement...).

Au niveau fédéral, il existe actuellement des **groupes de travail** et des **commissions** (dont la liste figure dans cette brochure), où tu pourras apporter tes compétences et ta vision des choses. Tout militant qui le désire peut faire partie de l'une ou l'autre de ces commissions, il suffit d'écrire à la Fédération pour s'inscrire et recevoir ensuite les convocations.

Des **stages de formation** sont également organisés par la Fédération sur des thèmes variés (communication, techniques audio-visuelles, rédaction de tracts et journaux, réflexion sur des thèmes d'actualité pour pouvoir argumenter ensuite, histoire du Parti socialiste, thèmes idéologiques, etc.).

L'annonce de ces stages est faite régulièrement dans notre « Nord Demain » ainsi que dans les circulaires fédérales que reçoit chaque section.

Des **stages nationaux** ou **universités d'été** sont également organisés par le Parti. Ils durent une semaine et sont ouverts à tous les adhérents.

Je souhaite que cette brochure te permette de mieux connaître ce parti qui est maintenant **le tien** et reste bien entendu à ta disposition pour tout renseignement complémentaire.
Bon courage.
Bien amicalement.

Monique DENISE
Secrétaire Fédérale
Accueil des nouveaux adhérents
Formation à l'organisation et aux Nouvelles pratiques militantes

FEDERATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE

2, rue Watteau - Lille

siège ouvert de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Permanence le samedi de 9 h à 12 h
Tél. 20.57.23.33.

Fondation Jean-Jaurès

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Charte fondamentale des socialistes, elle a été adoptée lors du congrès extraordinaire de Suresnes en mars 74. En adhérant, chaque militant s'engage à l'observer.

Le but du Parti socialiste est de libérer la personne humaine de toutes les aliénations qui l'oppriment et par conséquent d'assurer à l'homme, à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles dans le respect de leurs devoirs à l'égard de la collectivité.

Le Parti socialiste regroupe donc, sans distinction de croyances philosophiques ou religieuses, tous les travailleurs intellectuels ou manuels, citadins ou ruraux, qui font leurs l'idéal et les principes du socialisme.

Le Parti socialiste affirme sa conviction que la libération de l'homme ne dépend pas seulement de la reconnaissance formelle d'un certain nombre de droits politiques ou sociaux, mais de la réalisation des conditions économiques susceptibles d'en permettre le plein exercice. Parce qu'ils sont des démocrates conséquents, les socialistes estiment qu'il ne peut exister de démocratie réelle dans la société capitaliste. C'est en ce sens que le Parti socialiste est un parti révolutionnaire.

Le Socialisme se fixe pour objectif le bien commun et non le profit privé. La socialisation progressive des moyens d'investissement, de production et d'échange en constitue la base indispensable. La démocratie économique est en effet le caractère distinctif du socialisme.

Cependant, l'objectif des luttes ne concerne pas seulement une appropriation des moyens de production, mais aussi les pouvoirs démocratiques de gestion, de contrôle et de décision. Le Socialisme nécessite le développement et la maîtrise d'une société d'abondance et la disparition du gaspillage engendré par le capitalisme.



Campagne des cantonales en 1985 : Lionel Jospin et les élus socialistes du Nord à Douai

Pour que l'homme soit libéré des aliénations que lui impose le capitalisme, pour qu'il cesse de subir la condition d'objet que lui réservent les formes nouvelles de ce capitalisme, pour qu'il devienne un producteur, un consommateur, un étudiant, un citoyen libre, il faut qu'il accède à la responsabilité dans les entreprises, dans les universités, comme dans les collectivités à tous les niveaux.

Fondation Jean-Jaurès





Coll. Fondation Jean Jaurès

Seul un régime socialiste peut résoudre le problème posé par la domination de minorités, héréditaires ou cooptées, qui, s'appuyant sur la technocratie ou la bureaucratie, concentrent de plus en plus entre leurs mains, au nom de la fortune acquise, de la naissance ou de la technicité, le profit et les pouvoirs de décision.

Le Parti socialiste propose aux travailleurs de s'organiser pour l'action, car l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Il les invite à prendre conscience de ce qu'ils sont la majorité et qu'ils peuvent donc, démocratiquement, supprimer l'exploitation — et par là même les classes — en restituant à la société les moyens de production et d'échange dont la détention reste, en dernière analyse, le fondement essentiel du pouvoir.

Le Parti socialiste, non seulement ne met pas en cause le droit pour chacun de posséder ses propres biens durables acquis par le fruit de son travail ou outils de son propre ouvrage, mais en garantit l'exercice. Par contre, il propose de substituer progressivement à la propriété capitaliste une propriété sociale qui peut revêtir des formes multiples et à la gestion de laquelle les travailleurs doivent se préparer.

De nouvelles formes de cultures doivent accompagner la démocratisation économique et politique de la société et se substituer à l'idéologie de la classe dominante. Elles seront affranchies de toutes les aliénations intellectuelles ou commerciales et favoriseront l'indépendance matérielle et morale du travail créateur.

Le Parti socialiste est essentiellement démocratique parce que tous les droits de la personne humaine et toutes les formes de la liberté sont indissociables les unes des autres. Les libertés démocratiques et leurs moyens d'expression, qui constituent l'élément nécessaire à tout régime socialiste, doivent être amendés et étendus par rapport à ce qu'ils sont, afin de permettre aux travailleurs de transformer progressivement la société.

C'est pourquoi le Parti socialiste affirme sa volonté d'assurer les conditions essentielles à l'établissement d'un régime démocratique : suffrage universel et égal ; éducation, culture et information démocratiquement organisées ; respect de la liberté de conscience et de la laïcité de l'école et de l'État.

L'utilisation des réformes implique que l'on ait conscience de leur valeur et de leurs limites. Le Parti socialiste sait toute la valeur des réformes qui ont déjà atténué la peine des hommes et, pour beaucoup d'entre eux, accru leurs capacités révolutionnaires. Mais, il tient à mettre en garde les travailleurs, la transformation socialiste ne peut être le produit naturel et la somme de réformes corrigeant les effets du capitalisme. Il ne s'agit pas d'aménager un système, mais de lui en substituer un autre.

Le Parti socialiste estime que la construction permanente d'une société socialiste passe par la voie démocratique : c'est la combinaison entre les différentes possibilités démocratiques, politiques et syndicales, qui créera les conditions de passage d'un régime à l'autre. Dans cette perspective, le mouvement socialiste considérera comme indispensables l'adhésion et le consentement des masses aux actions menées et ses militants doivent tendre sans cesse à modifier, par les voies multiples de la Démocratie, le rapport de forces actuellement imposé par la classe dominante.

Le Parti socialiste est un parti tout à la fois national et international.

Il est national parce qu'il n'y a pas d'hommes libres dans une nation asservie ou sujette, où la domination d'une puissance étrangère se superposerait à celle qu'exerce la capitalisme national, et parce que chaque pays doit pouvoir élaborer librement son propre modèle du Socialisme.

Il est international parce que la patrie n'est qu'une fraction de l'Humanité ; parce que le Socialisme ne peut se réaliser dans l'isolement ; parce que les relations entre les peuples ont pris un caractère universel ; parce que le Socialisme ne peut accepter de discriminations résultant de la couleur, de la race, des frontières ou du degré de développement et exige la solidarité active entre nations riches et nations pauvres et à l'égard des peuples privés du droit de gérer démocratiquement leurs propres affaires.

En conséquence, le Parti socialiste participera à l'élargissement et au renforcement de l'organisation internationale des socialistes. Il luttera pour l'établissement et le maintien de la paix, menacée par le capitalisme, l'impérialisme, le colonialisme. A cette fin, il travaillera à l'établissement de nouveaux rapports entre les nations fondés sur l'existence d'une organisation internationale dotée de pouvoirs réels ; arbitrage, désarmement général, simultané et contrôlé, force internationale, communautés supranationales.

Le Parti socialiste est un parti ouvert aux formes modernes de la pensée et de la connaissance.

C'est pourquoi tous ceux qui, dans des disciplines, sont soucieux de servir l'idéal du Socialisme doivent renforcer son effort de recherche et son action.

Face aux changements incessants de la société, à l'accélération du progrès technique, aux menaces mêmes que peut faire peser sur l'homme la mauvaise utilisation de nouvelles découvertes (par exemple dans les sciences nucléaires, biologiques ou socio-psychologiques), c'est un impératif pour les socialistes que d'établir un accord constant entre la société en mouvement et une action restant conforme aux principes permanents du Socialisme.

La campagne des législatives et des régionales de 1986 : Le banquet des 6 000. Pierre Mauroy, Michel Delebarre et Bernard Roman saluent les convives

STATUTS

(Extraits)



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article premier - Le titre du Parti est : Parti socialiste.

Art. 2 - Le Parti socialiste adhère à l'Internationale socialiste.

Art. 3 - Les membres du Parti acceptent la « Déclaration de principes », les statuts et les décisions du Parti.
Ils ne peuvent appartenir à un autre parti ou groupe politique relevant directement ou indirectement d'un Parti autre que le Parti socialiste.

Art. 4 - La liberté de discussion est entière au sein du Parti, mais nulle tendance organisée ne saurait y être tolérée.

Art. 5 - La règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne s'applique à l'élection des organismes du Parti à tous les échelons.
Seules les motions de politique générale, projets politiques globaux proposés au Parti et par là même au pays tout entier, ouvrent le droit à la représentation.
Les amendements, contributions et autres textes particuliers ne sont pas pris en compte dans la mise en œuvre de la représentation proportionnelle.

1. Au niveau national (Comité directeur, Commission nationale des conflits, Commission nationale de contrôle), elle s'applique en fonction des résultats obtenus par les motions issues de la Commission des résolutions.
Une liste de candidats est annexée à chacune des motions soumises au vote indicatif. La composition des listes annexée aux motions de synthèse est établie proportionnellement aux résultats du vote indicatif.
Chaque courant désigne ses représentants.

2. Au niveau local et fédéral, la représentation proportionnelle s'applique en fonction du vote indicatif sur les motions politiques soumises au congrès national ordinaire du Parti.
Les listes de candidats sont annexées aux motions politiques préalablement au vote indicatif.
Les secrétariats fédéraux sont élus après le congrès national ordinaire.

3. Une minorité ne peut obtenir de représentation au vote indicatif ou au vote de synthèse, qu'à partir d'un seuil de 5% du nombre total des mandats.

Art. 6 - Les élus titulaires et suppléants de toutes les listes doivent obligatoirement comprendre un pourcentage minimum de 20% de femmes à tous les degrés de l'organisation : Comité directeur, Bureau exécutif, fédération, section. Le pourcentage minimum sera révisé lors de chaque congrès national, pour tenir compte de la proportion réelle des femmes au sein du Parti.
Chaque organisme de direction et d'exécution, de la section au secrétariat national, comprend une — ou un — secrétaire responsable, chargée des problèmes posés par la condition féminine dans la société et dans le Parti socialiste, et s'entourant de tous les concours nécessaires.

Art. 7 - Lors des votes politiques dans les sections et dans les congrès fédéraux, chaque fois que l'entente n'aura pu se réaliser, la ou les minorités auront droit, pour la désignation des délégués des sections aux congrès fédéraux et la désignation des délégués fédéraux au congrès national, à une représentation proportionnelle.

Art. 8 - Sauf les exceptions expressément visées par les décisions du congrès du Parti, nul ne peut être membre du Comité directeur, de la Commission nationale des conflits, de la Commission nationale de contrôle financier, s'il n'a pas trois années consécutives au moins de présence au Parti.
Les mêmes dispositions s'appliquent aux élections à une fonction ou à une assemblée de caractère national.

LES MILITANTS

Art. 9 - L'âge minimum d'adhésion au Parti est de quinze ans. L'adhésion au Parti est libre. En cas d'opposition motivée d'un membre de la section, l'adhésion ne peut être refusée qu'après audition de l'intéressé et par une majorité des trois quarts des présents. Les mêmes dispositions s'appliquent aux mutations d'une section à une autre. (...)
L'adhésion à une section hors de la localité du domicile est immédiatement portée à la connaissance de la section du lieu d'habitation.
La qualité de membre du Parti se perd par la radiation, la démission ou l'exclusion.
La radiation ne peut intervenir que pour retard prolongé du versement des cotisations, le retard minimal étant d'une année.
Les modalités de la démission sont fixées par le règlement intérieur du Parti.
L'exclusion ne peut être prononcée qu'en vertu des articles 64, 67, 72 ou 80 des présents statuts.

Art. 11 - Les membres du Parti ne peuvent prêter leur concours à une manifestation politique organisée par l'un des groupements visés à l'art. 3 sans l'assentiment préalable des sections locales et de la fédération départementale s'il s'agit d'une manifestation à caractère local ou



départemental, ou sans l'assentiment préalable du Comité directeur s'il s'agit d'une manifestation à caractère national.

Art. 12 - Les membres du Parti doivent appartenir à une organisation syndicale de leur profession, à la coopérative de leur localité, s'il en existe une, et à une organisation de défense des consommateurs.

Art. 13 - Les congrès nationaux fixent les taux de cotisation en fonction du coût de la vie et des besoins du Parti. Ils fixent la nature du matériel distribué : feuillets annuels, timbres. La cotisation est proportionnée au revenu annuel de chaque adhérent.
La cotisation de tout membre du Parti, au profit de l'organisation centrale, est perçue par la section à laquelle il appartient et lui confère le droit de vote. Nul ne peut être porteur de plus d'une carte du Parti.

LES SECTIONS

Art. 14 - La structure de base du Parti est la section. Elle est constituée par au moins cinq adhérents, en accord avec la fédération intéressée, soit dans une aire administrative ou géographique déterminée, soit dans une entreprise ou une université.

Art. 15 - Une section peut être divisée en plusieurs sections, selon les règles fixées à l'article 14, après l'accord de la majorité des membres de la section intéressée et avis favorable de la Commission exécutive départementale.

Art. 16 - En réunion de section, seuls votent les présents et aucune procuration n'est admise.

LES FÉDÉRATIONS

Art. 17 - La représentation des sections aux assises départementales est assurée par un nombre de délégués proportionnel au nombre d'adhérents de ces sections. Pour les votes politiques, elle doit être établie proportionnellement aux votes exprimés par les seuls présents lors de la décision en section.

Art. 18 - Les sections se constituent dans chaque département en une fédération unique ayant son administration fédérale.

LE CONGRÈS NATIONAL ET LA CONVENTION NATIONALE

Art. 24 - La direction du Parti appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au congrès national qui se réunit tous les deux ans.

Art. 25 - Le Congrès national est convoqué par le Comité directeur. Celui-ci fixe les dates de la procédure et procède, avec le concours des fédérations, à son organisation matérielle. Un congrès national extraordinaire peut, s'il en est besoin et sans condition de délai, être réuni par le Comité directeur.

Art. 26 - Les délégués au Congrès national sont élus par les congrès des fédérations. La minorité, s'il y en a une, a droit à une représentation proportionnelle. (...)

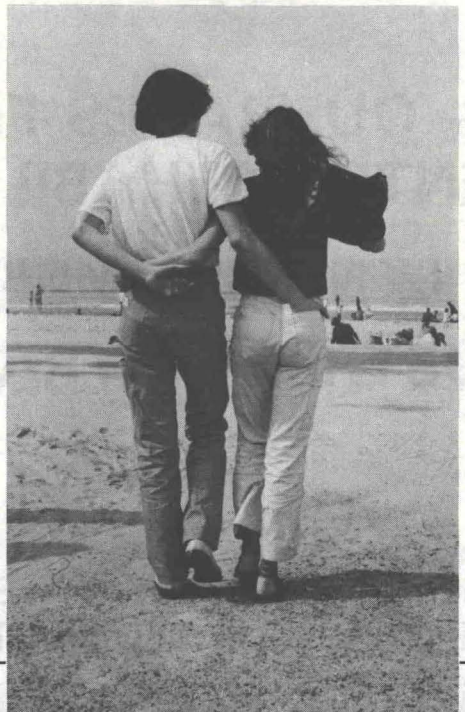

LE COMITÉ DIRECTEUR ET LE BUREAU EXÉCUTIF DU PARTI

Art. 32 - Dans l'intervalle des congrès nationaux, l'administration et la direction du Parti sont confiées au Comité directeur contrôlé par la Convention nationale.

Art. 33 - Le Comité directeur exécute et fait exécuter les décisions des congrès nationaux et internationaux et celles de la convention nationale. Il prend toutes les mesures, même exceptionnelles, que peuvent exiger les circonstances.
Il est chargé de la propagande : il contrôle les militants, les élus et la presse du Parti.
Il nomme le directeur politique et les administrateurs de l'organe central du Parti qui doivent être en majorité pris dans son sein. Il veille à l'emploi des moyens du Parti pour assurer son développement, notamment dans les secteurs de faible implantation. Il nomme une direction des études socialistes, responsable devant lui.

LES STRUCTURES D'ACTIVITÉ ; LES ORGANISMES ASSOCIÉS

Art. 41 - Le Mouvement de la Jeunesse Socialiste est le secteur d'intervention et de réflexion propre aux militants et sympathisants du P.S. dans la jeunesse.

Art. 42 - L'âge d'appartenance au M.J.S. est compris entre 15 et 25 ans.

Art. 43 - Les responsables du M.J.S. sont élus par l'ensemble des adhérents du M.J.S. selon les mêmes règles statutaires qui président à la désignation des responsables du Parti socialiste.

mjs
mouvement de la jeunesse socialiste

UNE ENTREPRISE PARTENAIRE

CARONI
Construction

ENSEMBLE POUR UN DÉFI PERMANENT

CARONI CONSTRUCTION

BÉTON ARMÉ - OUVRAGES FONCTIONNELS
LOGEMENTS - RÉHABILITATION

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE - MOBILIER URBAIN

TRAVAUX INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS

274, boulevard Clemenceau - B.P. 230
59701 MARCQ-EN-BARŒUL CEDEX - Tél. 20.72.59.62

Fondation Jean-Jaurès

LOUEZ UNE BENNE

ORDURES SERVICE

****

Etablissements G. GENET
Société Anonyme au Capital de 18.540.000 France

Succursale de Douai
Z.I. Douai-Dorignies Centre
59501 DOUAI Cedex

****

27. 87.36.73

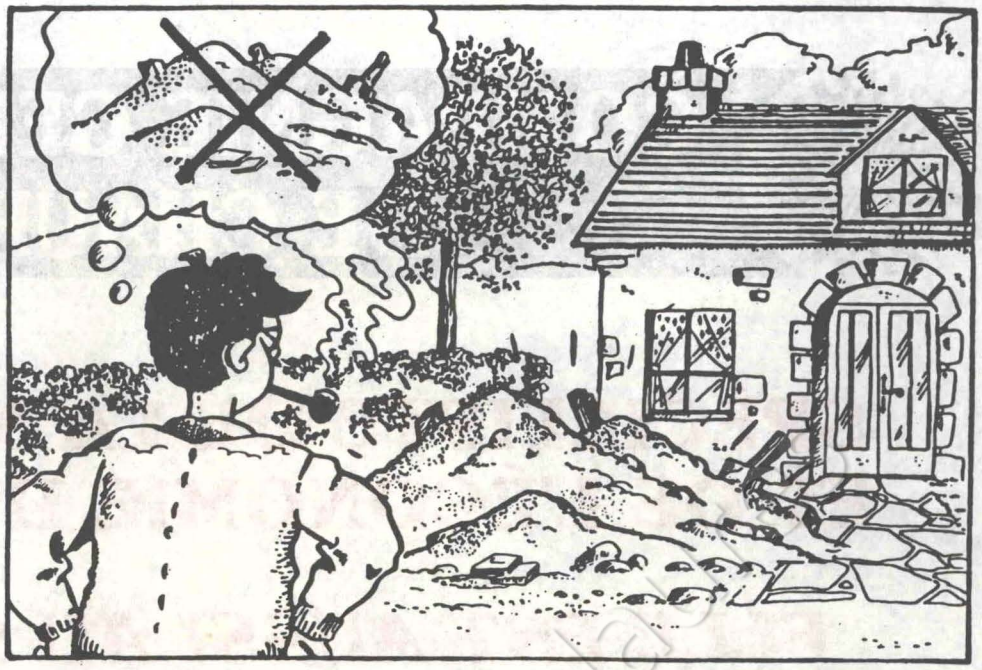



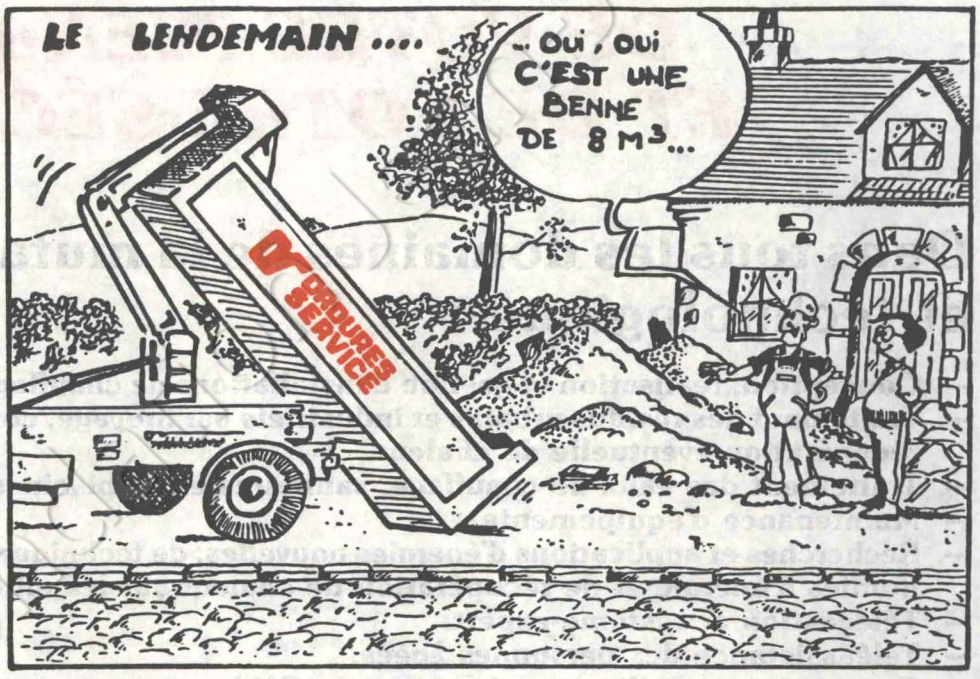

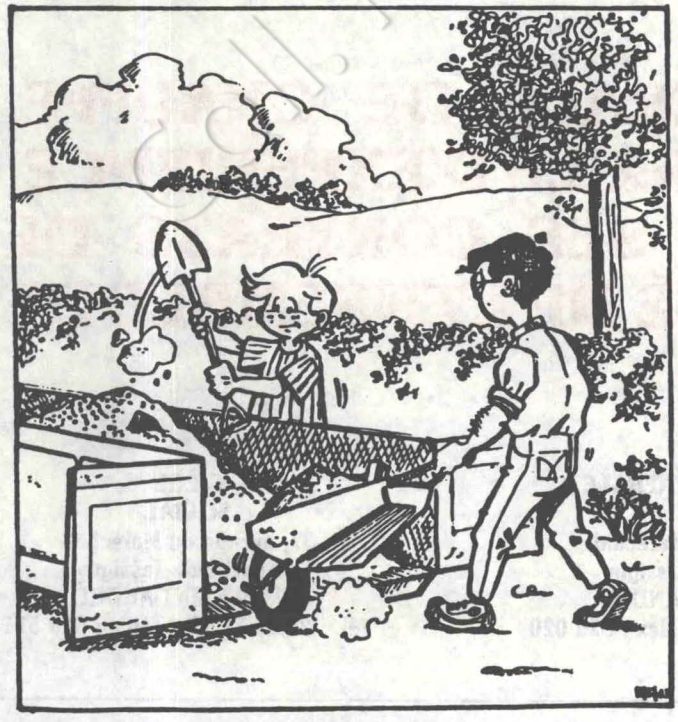

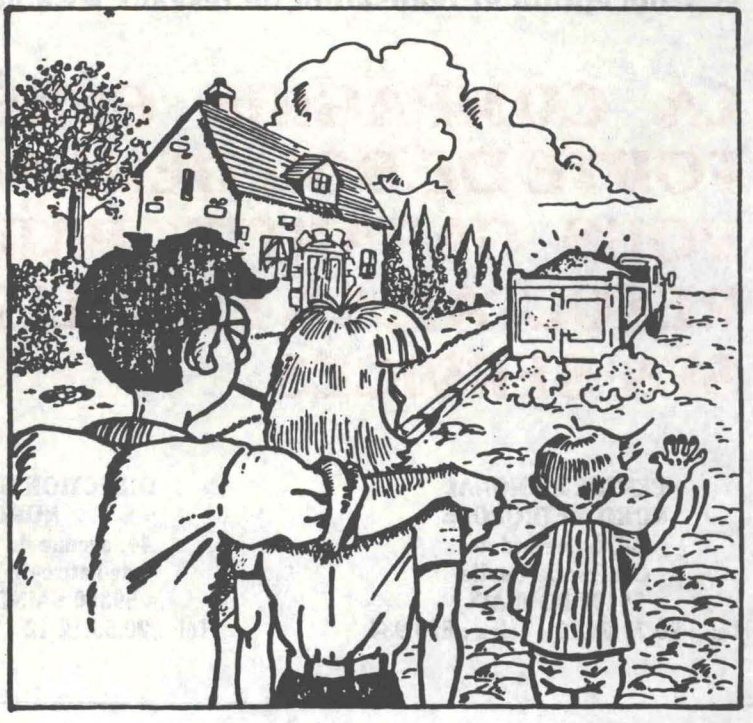

COMPAGNIE GENERALE DE CHAUFFE

SPÉCIALISTE DE LA MAITRISE ET DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ELLE EST AUSSI AU SERVICE DE VOTRE BIEN-ÊTRE ET DE VOTRE SÉCURITÉ

Dans tous les domaines de la mutation énergétique et technologique :

- Conception, réalisation et gestion d'installations de chauffage et de conditionnement d'air.
- Traitement des résidus urbains et industriels par broyage, compostage ou incinération avec récupération éventuelle de chaleur.
- Traitement des eaux de chauffage, sanitaires et de piscines.
- Maintenance d'équipements.
- Recherches et applications d'énergies nouvelles, de techniques de pointe, de procédés d'économies d'énergie et de récupération de chaleur sur les effluents thermiques industriels.
- Télégestion et système-expert.
- Téléassistance des personnes âgées.
- Conception et réalisation de réseaux « Câble ».

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CHAUFFE, FORTE DE SON DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE, VOUS GARANTIT, PAR SES CONTRATS DE RÉSULTAT, LA FIABILITÉ DE L'ENSEMBLE DE SES SERVICES.

CENTRE RÉGIONAL NORD MÉTROPOLE
50, boulevard du Général-de-Gaulle
59100 ROUBAIX
Tél. : 20.73.06.79 - Télex : 820 984

DIRECTION GÉNÉRALE NORD
44, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
59350 SAINT-ANDRÉ
Tél. : 20.55.12.12 - Télex : 820 020

SIÈGE SOCIAL
37, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
59350 SAINT-ANDRÉ
Tél. : 20.55.12.12 - Télex : 820 511

ORGANIGRAMME DU PARTI SOCIALISTE

AU PLAN LOCAL : SECTION

La section est l'organe de base du Parti (minimum 5 adhérents). Elle prend en charge les problèmes qui se posent dans sa zone d'action et participe à la vie du Parti.

— L'adhésion des militants (15 ans minimum) est libre.

Chaque militant doit aussi adhérer à une organisation syndicale de leur profession, à une coopérative et à une organisation de défense des consommateurs. (article 12 des statuts).

— Le bureau de la Section est élu à la proportionnelle (lors des votes sur les motions de congrès). Le bureau élit ensuite son Secrétaire et ses adjoints (dont un(e) Secrétaire responsable des problèmes Femmes).

— Seuls votent les présents et aucune procuration n'est admise.

— Le règlement intérieur doit être conforme aux statuts nationaux du Parti.

AU PLAN DÉPARTEMENTAL : FÉDÉRATION

La Fédération représente le Parti dans le Département. Elle est le lien indispensable entre le siège national et les sections.

— L'élection des dirigeants de la Fédération se fait à la proportionnelle (lors des votes sur les motions de congrès).

— La Commission exécutive fédérale, qui comprend 70 membres (58 titulaires et 12 suppléants), a compétence pour traiter de tous les problèmes politiques et régler les problèmes d'organisation dans le département. Elle se réunit au moins une fois par mois.

— Le Bureau exécutif fédéral comprend 39 membres (29 titulaires et 10 suppléants) élus à la proportionnelle par la Commission exécutive fédérale. Il est mandaté par elle pour agir en son nom.

— Le Secrétariat fédéral (17 membres) se réunit chaque semaine. Il prépare et applique les décisions de la Commission exécutive fédérale.

— Une Commission de contrôle des finances et des comptes (5 membres).

— Une Commission des conflits (7 membres).

— Les délégations fédérales (39) sont mises en place par la Commission exécutive (Action sociale, Agriculture, Formation, Droits des Femmes...). Elles sont ouvertes à tous les militants.

— Les Commissions fédérales : chaque délégué fédéral (tu en trouveras la liste ci-jointe) est entouré d'un groupe de quelques camarades spécialistes du secteur considéré et gardant une certaine disponibilité. Ils assurent en commun le fonctionnement de la délégation fédérale qui consiste à suivre l'actualité, tant nationale que fédérale, du secteur considéré, participer au travail du Parti au plan national dans leur secteur et enfin animer le travail politique dans la Fédération du Nord sur leur secteur.

Par ailleurs, l'action en direction des jeunes relève du Mouvement de la Jeunesse Socialiste (M.J.S.).

Ouvertes à l'ensemble des adhérents souhaitant faire porter leur action militante interne ou externe dans ces secteurs, les commissions ont pour objectif d'organiser ce travail militant mais aussi de participer à la définition des positions, tant fédérales que nationales, du Parti Socialiste sur les problèmes de ce secteur d'activité.

Enfin, trois groupes de travail restreints ont été constitués dans les secteurs stratégiques pour l'avenir régional : problèmes économiques — Formation — Aménagement Régional.

Ils regroupent, sur chaque secteur, les socialistes du Nord qui, à un certain degré de responsabilité, travaillent dans différentes structures : structures nationales et fédérales du Parti : Collectivités Territoriales ; Parlement ; etc.

Nous vous donnons, ci-dessous, la liste des commissions fédérales actuellement installées.

Tous les camarades qui le souhaitent peuvent participer aux travaux de ces commissions. Il leur suffit, pour cela, de retourner au siège fédéral un bulletin d'inscription.

Commissions fédérales actuellement installées.

— Économie sociale,
— Affaires économiques,
— Formation,
— Problèmes de société,
— Propagande,
— Information,
— Droits des femmes,
— Vie associative,
— Immigration,
— Urbanisme et logement,
— Sports,
— Action sociale,
— Éducation,
— Jeunesse,
— Agriculture,
— Culture,
— Santé,
— Enseignement supérieur,
— Commerce et artisanat,
— Histoire.

AU PLAN NATIONAL

Le Congrès National (tous les deux ans) permet de désigner la direction du Parti. Il est préparé pendant trois mois. Un Congrès Fédéral se tient une semaine avant au plus tard. Quinze jours avant le Congrès Fédéral, il est organisé une réunion fédérale d'information sur les motions en présence.

La représentation proportionnelle s'applique alors à l'élection des organismes du Parti à tous les échelons, en fonction des résultats obtenus par les motions (seuil de 5% à l'échelon national). Les élus doivent comprendre un pourcentage minimum de 20% de femmes à tous les degrés de l'organisation.

Un Congrès National Extraordinaire peut, s'il en est besoin, et sans condition de délai, être réuni (par exemple pour désigner le Candidat à la Présidence de la République).

La Convention Nationale est convoquée au moins deux fois par an. Elle veille à l'exécution des décisions des congrès et peut, exceptionnellement, prendre les mesures qu'imposent les circonstances. Elle ne comprend qu'un délégué par fédération, en plus des membres du Comité Directeur et des Parlementaires (à titre consultatif).

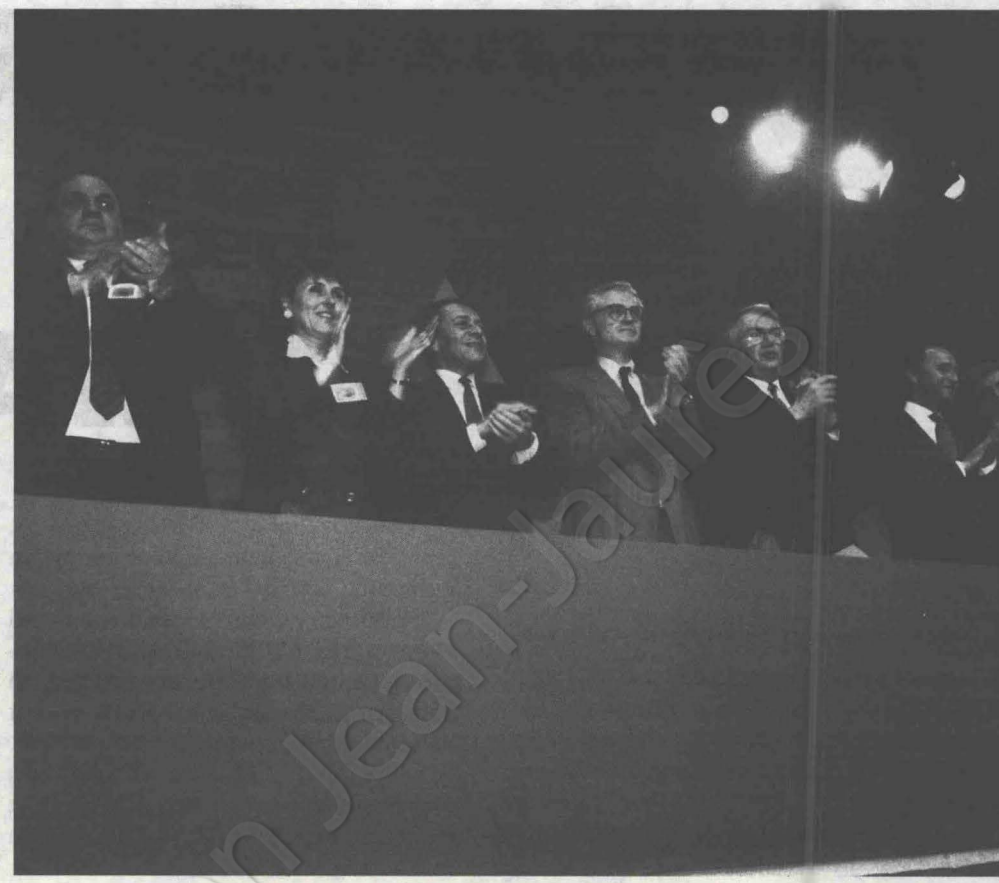

Le Congrès de Lille en avril 1987.

Le Comité Directeur administre et dirige le Parti entre deux Congrès. Il comprend 131 membres titulaires et 70 membres suppléants. Il se réunit au moins tous les deux mois.

Le Bureau Exécutif 55 membres (27 titulaires et 13 suppléants) est élu par lui. Il reçoit des délégations et règle les questions que le Comité Directeur lui renvoie. Il se réunit une fois par semaine.

Le Secrétariat : ses membres (actuellement 18 Secrétaires Nationaux et 5 Secrétaires Adjoints) sont désignés par le Comité Directeur, au sein du Bureau Exécutif, sur proposition du Candidat désigné au poste de Premier Secrétaire. Il se réunit une fois par semaine.

Des Délégués Généraux dépendant du Premier Secrétaire ou d'un Secrétaire National, et des **Délégués Nationaux.**

Des Commissions et des groupes de travail.

Une Commission de Contrôle Financier (13 titulaires et 5 suppléants).

Une Commission des Conflits (13 titulaires et 5 suppléants).

POUR LA FÉDÉRATION DU NORD

Secrétaires nationaux :
- **P. Mauroy, Secrétaire National aux collectivités locales et aux problèmes de société.**
- **M. Delebarre, Secrétaire National aux relations extérieures.**
- **B. Roman, Secrétaire National Adjoint aux collectivités locales et aux problèmes de société.**

Délégués nationaux :
- **Denise Cacheux, Déléguée Nationale à la Famille.**
- **Umberto Battist, Délégué National à la reconversion industrielle.**
- **Christian Bataille, Délégué à la régionalisation et au redéploiement industriel.**

Membres du Bureau Éxécutif : P. Mauroy, B. Roman, J.-P. Balduyck.

Membres du Comité Directeur :
- **Titulaires : G. Allouche, J.-P. Balduyck, C. Bataille, M. Delebarre, B. Derosier, Y. Durand, J. Le Garrec, P. Mauroy, B. Roman.**
- **Suppléants : D. Cacheux.**

Membres de la Commission Nationale des conflits :
- **Titulaire : Raymond Vaillant.**
- **Suppléant : Jean Veber.**

Fondation Jean-Jaurès

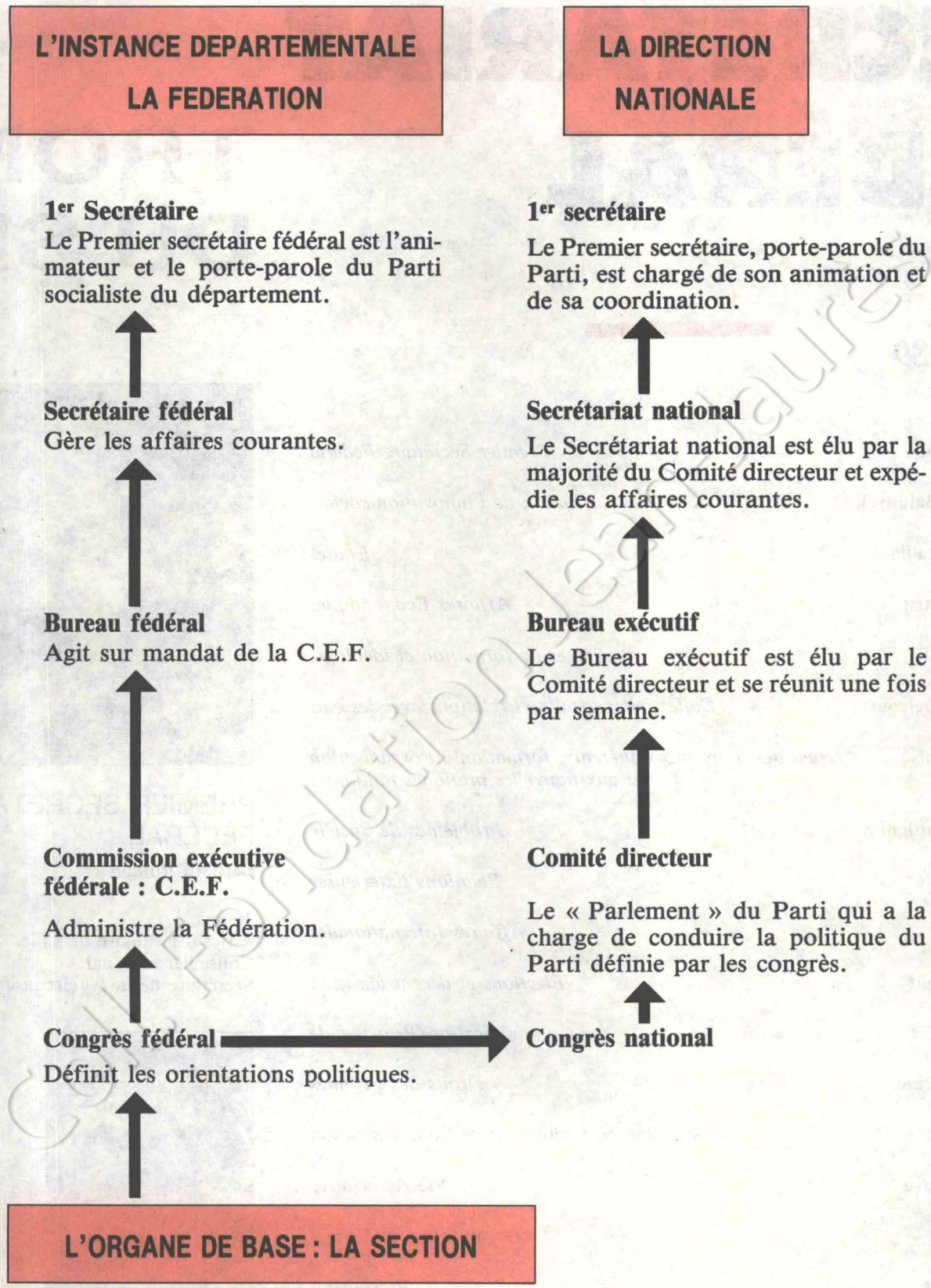

Elle est dirigée par une Commission administrative (ou bureau) au sein de laquelle est élu un Premier secrétaire, animateur et porte-parole de la section.

Fondation Jean Jaurès

SECRÉTARIAT FÉDÉRAL

Mandat 1987-1989

Bernard Roman	*Premier Secrétaire Fédéral*
Jean-Pierre Balduyck	*Valorisation de l'innovation sociale*
Christian Bataille	*Études*
Umberto Battist	*Affaires Économiques*
Françoise Dal	*Stages de formation et idéologie*
Jean-Pierre Delcourt	*Collectivités locales et relations avec les élus*
Monique Denise	*Accueil des nouveaux adhérents, formation à l'organisation et aux nouvelles pratiques militantes*
Pierre de Saintignon	*Problèmes de Société*
Marc Dolez	*Relations Extérieures*
Yves Durand	*Affaires Internationales*
Bernard Frimat	*Élections et décentralisation*
Patrick Kanner	*Communication/Propagande*
Blandine Lejeune	*Droits des Femmes*
Bernard Masset	*Information et Techniques de Communication*
Daniel Vanhove	*Vie Associative*
Jean Veber	*Organisation et Budget*
Pierre Windels	*Entreprises*

TROMB DU SEC

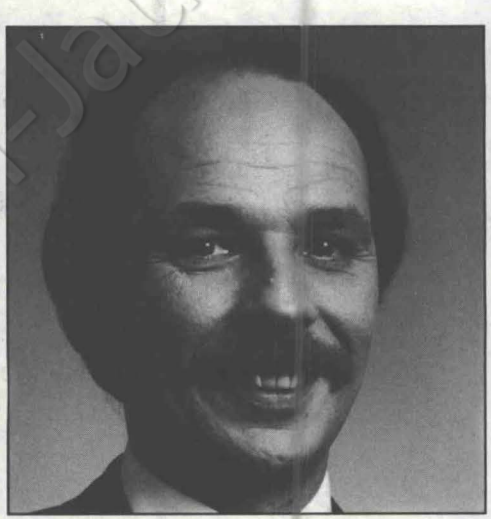

PREMIER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL

Bernard Roman

36 ans.
Adjoint au maire de Lille.
Conseiller régional.
Secrétaire de la 1re circonscription.



Balduyck Jean-Pierre

Valorisation de l'innovation sociale
47 ans. Employé de bureau textile. Conseiller municipal de Tourcoing, conseiller régional.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

INOSCOPE
RÉTARIAT FÉDÉRAL



Bataille
Christian

Études
42 ans. Professeur. Maire de Rieux-en-Cambrésis. Vice-président du Conseil régional.



Dal
Françoise

Stages de formation et idéologie
31 ans. Secrétaire générale de mairie. Conseillère régionale.



Denise
Monique

Accueil des nouveaux adhérents, formation à l'organisation et aux nouvelles pratiques militantes.
47 ans. Professeur. Membre de la C.E. de la section de Dunkerque.



Battist
Umberto

Affaires économiques
49 ans. Instituteur. Maire de Ferrière-la-Petite. Président de l'Agence d'urbanisme du bassin de la Sambre, vice-président du Conseil régional.



Delcourt
Jean-Pierre

Collectivités locales et relations avec les élus.
45 ans. Cadre administratif. Adjoint au maire d'Armentières.



De Saintignon
Pierre

Problèmes de société
40 ans. Directeur général A.D.N.S.E.A. Lille.

Fondation Jean Jaurès



Dolez
Marc

Relations extérieures
36 ans. Conseiller régional, conseiller municipal de Douai, secrétaire de la section de Douai, secrétaire de la 17e circonscription.

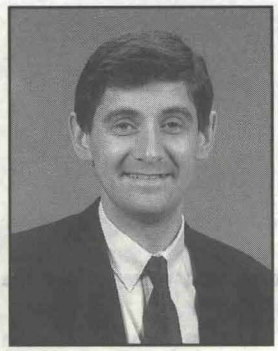

Kanner
Patrick

Communication/propagande
31 ans. Secrétaire général adjoint de mairie, membre du bureau de la section de Lille, secrétaire du comité Karl-Liebknecht de Lille.



Vanhove
Daniel

Vie associative
31 ans. Assistant.



Durand
Yves

Affaires internationales
42 ans. Professeur. Adjoint au maire de Lomme, conseiller régional, conseiller général, conseiller communautaire.



Lejeune
Blandine

Droit des femmes
26 ans. Avocate.



Veber
Jean

Organisation et budget
42 ans. Directeur de société. Secrétaire de la section de Maroilles.



Frimat
Bernard

Élections et décentralisation
48 ans. Universitaire. Adjoint au maire de Villeneuve-d'Ascq, vice-président du Conseil régional.



Masset
Bernard

Information et techniques de communication
43 ans. Directeur du cabinet du maire de Lille, conseiller municipal de La Madeleine, secrétaire de la section de La Madeleine.

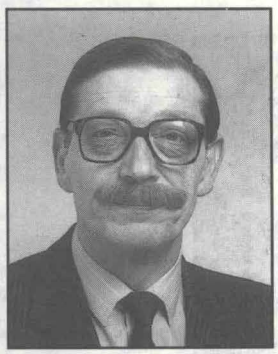

Windels
Pierre

Entreprises
54 ans. Employé S.N.C.F. Adjoint au maire de Lille et Hellemmes, conseiller régional, conseiller communautaire, secrétaire de la deuxième circonscription.

COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE

1987-1989

MEMBRES TITULAIRES (58)

Allouche Guy
Balduyck J.-Pierre
Bataille Christian
Battist Umberto
Bertrand Pierre
Bloch Martyne
Blondiaux Hervé
Bois Daniel
Cacheux Alain
Cacheux Denise
Capelle Jacques
Carpentier Alain
Carrez Didier
Carton Bernard
Caudron Gérard
Chirol J.-Claude
Dal Françoise
Davoine Bernard
Devieve Jacques
Debouverie Gérard
Defosse Serge
Delalonde J.-Claude
Delcourt J.-Pierre
Delebarre Michel
Delannoy J.-Pierre
Denise Monique
Deregnaucourt Jean
Derosier Bernard
Derycke Dinah
De Saintignon Pierre
Dolez Marc
Durand Yves
Faugaret Alain
Frimat Bernard
Kanner Patrick
Lanquetin Georges
Le Garrec Jean
Lejeune Blandine
Le Marois Antoinette
Lubrani Bernadette
Marquaille Jeanine
Masset Bernard
Mauroy Pierre
Moerman René
Odoux Christian
Pagnier Marc
Panitskas Georges
Parent Robert
Perlein Yves
Poupart Michel
Roman Bernard
Rondelaere Daniel
Tanner Anne-Marie
Vanhove Daniel
Veber Jean
Verdonck François
Windels Pierre
Wolf Marc

MEMBRES SUPPLÉANTS (12)

Bailliet Gérard
Davy Alain
Decots Francis
François Michel
Fremaux Jean-Louis
Jaspard Joël
Lepretre Pierre-Jean
Parent André
Pottrain Martine
Ruant Jean-Marie
Stievenard J.Michel
Veggiotti Francine.

PARLEMENTAIRES

Bialski Jacques
Dehoux Marcel
Grimaldi Roland
Osselin Jacqueline

BUREAU FÉDÉRAL

Le bureau fédéral a été élu à l'unanimité. En voici la composition.

TITULAIRES

Jean-Pierre Balduyck, Christian Bataille, Umberto Battist, Martyne Bloch, Françoise Dal, Bernard Davoine, Gérard Debouverie, Jacques Debieve, Serge Defosse, Jean-Pierre Delcourt, Michel Delebarre, Monique Denise, Bernard Derosier, Dinah Derycke, Pierre de Saintignon, Marc Dolez, Yves Durand, Bernard Frimat, Patrick Kanner, Jean Le Garrec, Blandine Lejeune, Bernard Masset, Pierre Mauroy, Marc Pagnier, Yves Perlein, Bernard Roman, Daniel Vanhove, Jean Veber, Pierre Windels, Marc Wolf.

SUPPLÉANTS

Hervé Blondiaux, Alain Cacheux, Denise Cacheux, Didier Carrez, Bernard Carton, Jean-Claude Delalonde, Jean Deregnaucourt, Antoinette Le Marois, Bernadette Lubrani, René Moerman.

DÉLÉGATIONS FÉDÉRALES

Bertrand Pierre :
Prévention de la délinquance
Burie Christian : *Immigration*
Cacheux Cyriaque :
Habitat social et quartiers
Carton Bernard : *Urbanisme - Logement*
Cassar Guy : *Formation*
Coestier Henri : *Retraités - pré-retraités*
Daens Gérard : *Tourisme*
Davy Alain : *Vie Associative*
Delobel Jean :
Industries agro-alimentaires
Delvainquière J.-Pierre : *Action sociale*
Decodts Francis : *Mer/Transports*
Demeestere Jacques : *Organisation*
Dupont Pierre : *Sports*
Engrand Dominique : *Éducation*
Faivre J.-Marie : *Europe*
Filiot Pierre : *Jeunesse*
Godefroy Marc :
Formation Professionnelle ; Insertion par l'économie
Goutin Pierre : *Agriculture*
Gradel Richard : *Défense*
Guffroy J.-Pierre :
Relations Internationales
Le Marois Henri : *Création d'entreprises*
Lubrani Bernadette : *Secteur Public*
Maes Christian : *Culture*
Manchuelle Jacques :
Campagnes d'adhésions
Maquet Philippe : *Santé*
Marquaille Janine : *Droits des femmes nouveaux adhérents*
Mercier Pascal : *Fonction publique*
Moerman René : *Entreprises*
Moises Alain : *Enseignement supérieur Recherche*
Naeye Michèle :
Coopération - tiers monde O.N.G.
Nouveau Philippe : *Développement local*
Oddonne Patrick :
Organisation, animation des sections
Odoux Christian : *Économie*
Pagnier Marc : *Idéologie*
Pargneaux Gilles :
Nouvelles pratiques militantes
Pottrain Martine :
Documentation archives relations groupes parlementaires
Quemoun J.-Pierre :
Commerce et Artisanat
Schneidermann Serge : *Extrême Droite*
Traisnel Christian : *Économie Sociale*
Vanovermeir Roger : *Droits de l'homme*
Verdonck François :
Sympathisants - Informatique.

TROMBINOSCOPE DES DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
Pierre Bertrand

45 ans
Section de Lille
Assistant
Adjoint au Maire de Lille



IMMIGRATION
Christian Burie

55 ans
Section de Lille
Chef d'entreprise
Conseiller municipal délégué de Lille
Conseiller de la C.U.D.L.

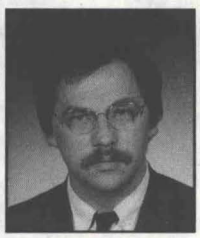

HABITAT SOCIAL ET QUARTIERS
Cyriaque Cacheux

32 ans
Section de Lille
Éducateur



URBANISME ET LOGEMENT
Bernard Carton

39 ans
Section de Roubaix
Économiste
Vice-Président du Conseil Général du Nord
Conseiller municipal de Roubaix

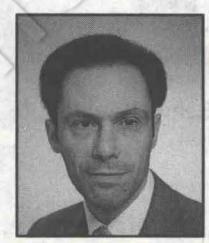

FORMATION
Guy Cassar

48 ans
Section de Loos
Professeur
Conseiller municipal de Loos

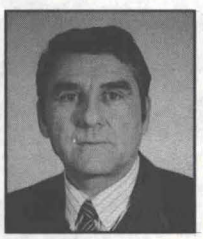

RETRAITES PRÉ-RETRAITES
Henri Coestier

59 ans
Section d'Aulnoye-les-Valenciennes
Retraité S.N.C.F.
Adjoint au Maire d'Aulnoye



VIE ASSOCIATIVE
Alain Davy

31 ans
Section de Lille
Enseignant

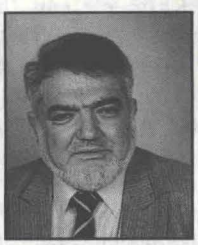

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
Jean Delobel

54 ans
Section de Bailleul
Principal adjoint de C.E.S.
Maire de Bailleul



ACTION SOCIALE
Jean-Pierre Delvainquière

44 ans
Section de Wattrelos
Médecin conseil
Adjoint au Maire de Wattrelos

Fondation Jean-Jaurès



FONCTION PUBLIQUE
Pascal Mercier

32 ans
Section de Ferin
Cadre administratif



ENTREPRISES
René Moerman

46 ans
Section d'Haubourdin
Gérant d'entreprise



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE
Alain Moises

51 ans
Section de Bourghelles
Maître de conférence



COOPÉRATION TIERS MONDE O.N.G.
Michèle Naeye

38 ans
Section de Villeneuve-d'Ascq
Institutrice



DÉVELOPPEMENT LOCAL
Philippe Nouveau

49 ans
Section de Dunkerque
Cadre
Conseiller municipal de Dunkerque

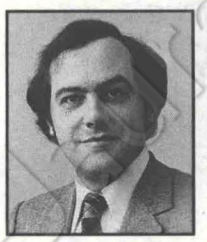

ORGANISATION — ANIMATION DES SECTIONS
Patrick Oddonne

37 ans
Section de Dunkerque
Assistant parlementaire
Conseiller municipal de Dunkerque



ÉCONOMIE
Christian Odoux

36 ans
Section de Tourcoing
Économiste
Conseiller municipal de Tourcoing



IDÉOLOGIE
Marc Pagnier

37 ans
Section de Capelle-La-Grande
Secrétaire général de Mairie



NOUVELLES PRATIQUES MILITANTES
Gilles Pargneaux

30 ans
Section d'Hellemmes
Conseiller Technique Conseil Général



DOCUMENTATION ARCHIVES RELATIONS AVEC LES GROUPES PARLEMENTAIRES
Martine Pottrain

39 ans
Section de Lille
Attachée communale



COMMERCE ET ARTISANAT
Jean-Pierre Quemoun

56 ans
Section de Lille
Expert comptable
Conseiller de quartier de Lille-Centre



EXTRÊME DROITE
Serge Schneiderman

34 ans
Section de Lille
Chargé de mission
Conseiller de quartier de Lille-centre



ÉCONOMIE SOCIALE
Christian Traisnel

39 ans
Section de Beaucamps-Ligny
Ingénieur conseil



DROITS DE L'HOMME
Roger Vanovermeir

64 ans
Section de Roubaix
Retraité



SYMPATHISANTS-INFORMATIQUE
François Verdonck

36 ans
Section de Loos
Ingénieur
Conseiller municipal de Loos

Collection Jean Jaurès



MER
TRANSPORTS
Francis
Decodts

44 ans
Section de Dunkerque
Directeur de Société
Conseiller municipal de Dunkerque



SPORTS
Pierre
Dupont

65 ans
Section de Ronchin
Retraité
Premier Adjoint au Maire de Ronchin



ÉDUCATION
Dominique
Engrand

40 ans
Section de Chereng
Professeur détaché
Adjoint au Maire de Chereng



EUROPE
Jean-Marie
Faivre

51 ans
Section de Wattignies
Fonctionnaire départemental

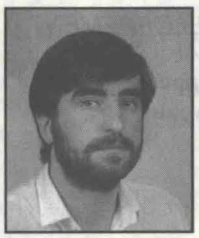

JEUNESSE
Pierre
Filiot

28 ans
Section de Villeneuve-d'Ascq
Instituteur



FORMATION
PROFESSIONNELLE
INSERTION
PAR L'ÉCONOMIE
Marc
Godefroy

34 ans
Section de Lezennes
Direction de Centre de formation
Adjoint au Maire de Lezennes



AGRICULTURE
Pierre
Goutin

56 ans
Section de Landrecies
Cultivateur
Premier Adjoint au Maire de Landrecies



DÉFENSE
Richard
Gradel

44 ans
Conseiller du Pdt du Conseil Régional
Section de Lille

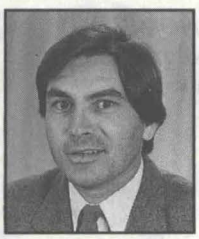

RELATIONS
INTERNATIONALES
Jean-Pierre
Guffroy

36 ans
Section de Lambersart
Chargé de mission



CRÉATIONS
D'ENTREPRISES
Henri
Le Marois

51 ans
Section de Marcq-en-Barœul
Enseignant



SECTEUR
PUBLIC
Bernadette
Lubrani

42 ans
Section de Cambrai
Cadre
Conseiller municipal de Cambrai

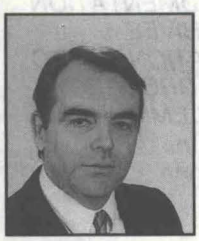

CULTURE
Christian
Maes

48 ans
Section de Tourcoing
Principal de collège
Conseiller municipal de Tourcoing



CAMPAGNES
D'ADHÉSIONS
Jacques
Manchuelle

36 ans
Section de Merville
Exploitant auto-école



SANTÉ
Philippe
Macquet

36 ans
Section d'Hem
Médecin de santé publique



DROITS
DES FEMMES
NOUVEAUX
ADHÉRENTS
Jeanine
Marquaille

42 ans
Section d'Aniche
Enseignante

LA FORMATION

Une idée force de nos préoccupations fédérales

La formation reste toujours un axe déterminant de la politique que doit mener le P.S. en direction de ses militants.

Se former pour un militant politique c'est acquérir un ensemble de connaissances théoriques et pratiques qui lui permettra à la fois, de réaffirmer nos idées, notre culture, notre ancrage à gauche, mais aussi de comprendre la société et la situation dans laquelle nous vivons et peut-être à terme, apporter des éléments de solution aux différents problèmes de société auxquels nous sommes quotidiennement confrontés.

Notre ambition est d'armer tous les militants qui le souhaitent, pour qu'ils affrontent confiants le débat d'idées droite/gauche qui va occuper le Parti jusqu'aux présidentielles.

Pour ce faire, le collectif formation tient à être à l'écoute de vos besoins et à coller aux réalités militantes.

COMMISSION FÉDÉRALE « FORMATION »

Elle existe et fonctionne depuis le mois de juin à la fréquence d'une réunion tous les mois et demi.

Elle a la vocation :

— de réunir l'ensemble des camarades qui sont chargés du secteur « Formation » dans leur section,

— d'élaborer de manière collective un plan de formation qui « colle » aux réalités militantes.

Un questionnaire a été envoyé à tous les militants pour recenser leurs souhaits. C'est en fonction des réponses reçues que des **stages de formation** seront mis sur pied.

ANIMATION DES SECTIONS

La vie d'une section est la base de la vie de notre Parti. Plus la section est active, plus son image s'impose à l'extérieur.

Or, les sections sont bien différentes : il existe de « grosses » sections, en particulier dans les villes. Certaines sont moins importantes en nombre de camarades. D'autres sont « éparpillées » en milieu rural et éprouvent de grosses difficultés. Enfin, la vie de la section est différente lorsque les camarades sont en situation de majorité au Conseil Municipal (avantages et inconvénients...) ou s'ils sont minoritaires.

DOSSIER DU SECRÉTAIRE DE SECTION

Il paraît donc important de *mettre en commun nos pratiques dans les sections.* L'expérience des uns doit pouvoir profiter aux autres. Les secrétaires et responsables de sections ont été invités à participer à des réunions, secteur par secteur, pour confronter nos pratiques. *Un dossier du secrétaire de section* sera mis en place.

ENTRETIENS DU VENDREDI

A la demande du Secrétariat National à la Formation, nous mettons sur pied la formule des « **Entretiens du Vendredi** » invitant nos responsables nationaux ou fédéraux, à s'exprimer sur un thème donné.

FICHES ARGUMENTAIRES

De nombreux camarades ont exprimé le besoin d'un soutien pour leurs discussions, pour mener l'action sur le terrain.

Des *Fiches Argumentaires* sur le type « Si on te dit »... « Tu peux répondre » sont en cours d'élaboration. Les premières concernent la Sécurité Sociale. D'autres suivront au fil de l'actualité. Si vous avez des arguments personnels sur des thèmes qui vous paraissent importants, envoyez-les à la Fédération, nous en ferons bon usage !

FICHES DOSSIER

Dans le même esprit, pour donner à chacun les outils dont nous aurons besoin au cours des prochaines campagnes (présidentielles, municipales, cantonales, législatives peut-être...), il est prévu d'éditer des *fiches Dossier.* Les premières concernent le Bilan 81-86 qu'il faut faire connaître le plus largement possible.

STAGES TECHNIQUES DE FORMATION

Ils peuvent être organisés à Lille mais aussi décentralisés si il y a demande en un lieu précis (12 camarades maximum).

Le Plan d'action formation que nous proposons doit pouvoir répondre aux demandes de toutes les sections et aux besoins de chaque militant de notre Parti.

La formation est un objectif prioritaire de la Fédération du Nord.

Françoise DAL - Monique DENISE

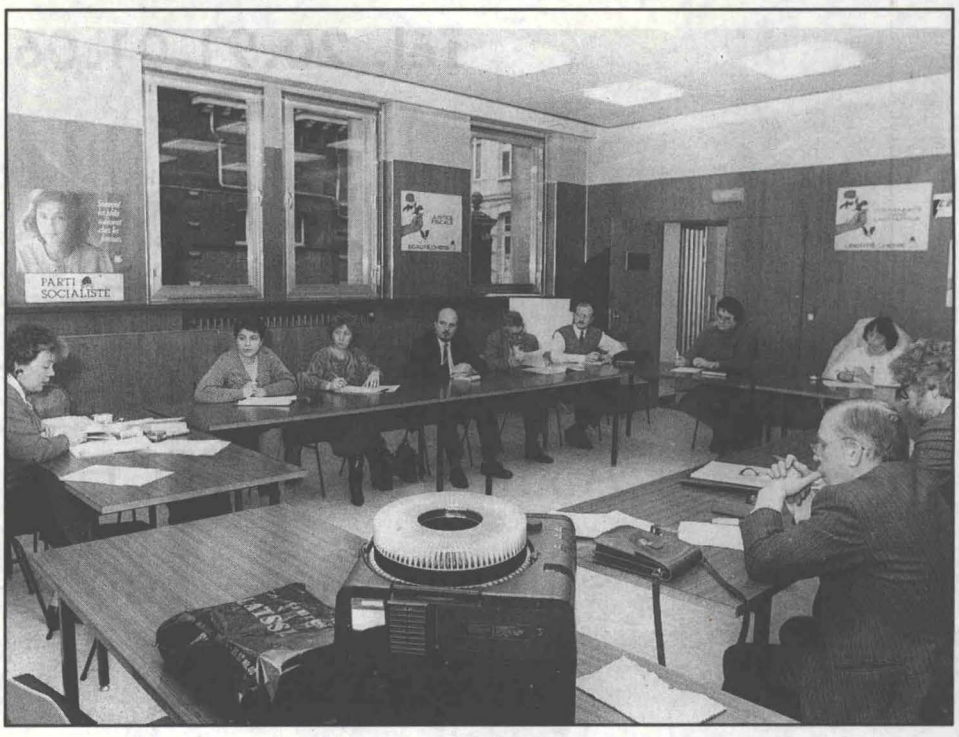

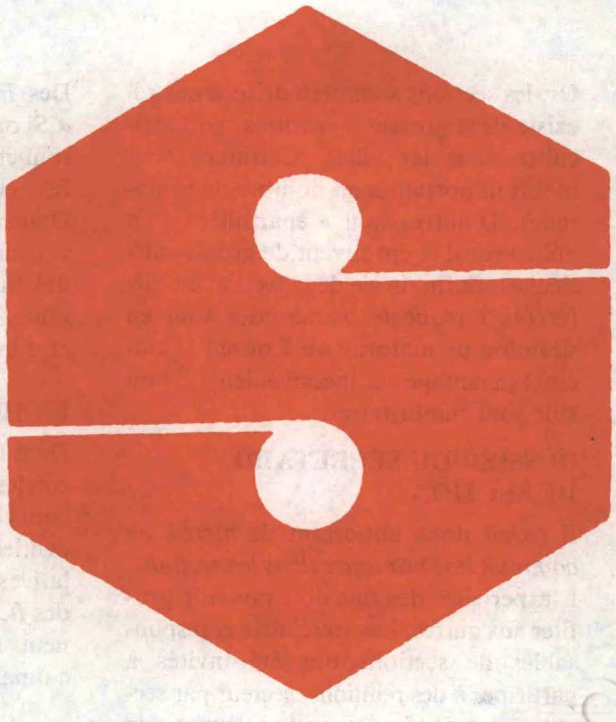

INGENIERIE

SODETEG NORD

1, rue des Comices

59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

Tél. 20.91.01.06

CONSEIL

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

ASSISTANCE TECHNIQUE

Industrie - Immobilier - Santé - Equipements

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Publicité

ORITER
VOYAGES

209, rue d'Arras - 59000 LILLE Tél. 20.53.97.57 - Télex 120 343

Une agence de voyages à service complet

☐ **POUR VOS VACANCES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER :**

— Des voyages tout compris ou à la carte avec les organisations les plus prestigieuses, notamment : TOUROPA, JET TOURS, CLUB MÉDITERRANNÉE, TOURING VACANCES, AIRTOUR, CRUISE, SUNAIR, KUONI FRAM, CROISIÈRES PAQUET, etc.

— Des locations d'appartement à la mer, à la montagne, en France et à l'étranger.

☐ **POUR VOS GROUPES :**

— Des propositions à la carte à l'usage des associations, des comités d'entreprise, des B.A.S. et des clubs culturels et sportifs ; et plus généralement tous ceux qui désirent voyager en groupe en France et dans le monde par tous les moyens de transport (car, avion, bateau, train).

— Organisation de colloques, séminaires et congrès.

☐ **POUR VOS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS :**

— Vos billets au prix des compagnies aériennes et de la S.N.C.F.

— Des services adaptés à vos déplacements :

• locations d'hôtel, de voiture ;
• assurances voyages, etc.



Technicité, compétitivité, diversité, sécurité, sont parmi nos atouts au service de notre clientèle.

LIC. 62



UNION DÉPARTEMENTALE DES SOCIALISTES RÉPUBLICAINS

L'UNION DES ÉLUS SOCIALISTES, C'EST PLUS DE 2 000 ÉLUS

Dont 14 députés, 3 sénateurs, 22 conseillers régionaux (Nord), 26 conseillers généraux, 110 maires.

LES PARLEMENTAIRES

Députés
Pierre Mauroy
Bernard Derosier
Denise Cacheux
Robert Anselin
Bernard Carton
Jean-Pierre Balduyck
Yves Durand
Albert Denvers
Michel Delebarre
Marc Dolez
Jean Le Garrec
Christian Bataille
Umberto Battist
Marcel Dehoux

Sénateurs
Guy Allouche
Jacques Bialsky
Roland Grimaldi

LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

Michel Delebarre
Guy Allouche
Bernard Frimat
Christian Bataille
Umberto Battist
Denise Cacheux
André Parent
Yves Durand
René Carème
Pierre Prouvost
Françoise Dal
Marc Dolez
Dinah Derycke
Bernard Roman
Jean-Pierre Balduyck
Pierre Windels
Françoise Casail
Joël Jaspard
Marie-Odile Rousseaux
Daniel Mio
Marc Montuelle
Paul Moreau

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Maurice Amiot-Chanal
Bernard Derosier
Michel Laignel
Bernard Davoine
Yves Durand
Robert Anselin
Jean-Marie Coignion
Bernard Carton
Gérard Caudron
Jean Destaerke
Gérard Haesebroeck
Gaston Tirmarche
Alex Faidherbe
Jean-Pierre Declercq
Régis Fauchoit
Olivier Varlet
Roland Grimaldi
Henri Lefebvre
Pierre Carlier
Pierre Naveau
Pierre Herbet
Marcel Dehoux
Alain Carpentier
Bernard Dassonville
Paul Raoult
Adolphe Lemaire



L'Union départementale des Élus Socialistes et Républicains sous la présidence de Gérard Caudron rassemble tous les Élus Socialistes. Il est possible de s'adresser à elle, à la Fédération — 2, rue Watteau à Lille au bureau des élus.

• ***Pour toute question concernant les élus :***

Jean-Pierre Delcourt - Dominique Romey

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ÉLUS ET DES MILITANTS.



Congrès de l'Union départementale des élus socialistes et républicains le 17 octobre 1987 à Armentières

Fondation Jean Jaurès

Président

Gérard Caudron
chargé de la coordination générale de l'U.D.E.S.R., des relations externes et relations avec la Fédération, de l'information.

Vice présidente

Denise Cacheux
chargée du secteur des Élus minoritaires, des relations avec la F.N.E.S.R.

Trésorier

Raymond Vaillant

Trésorier adjoint

Pierre Windels

Secrétaires

Jean-Luc Bonte
chargé des sports, de l'animation et des loisirs

Bernard Carton
chargé de l'urbanisme-logement-transports, des relations télématiques

Pierre Defever
chargé des finances locales et du développement économique

André Delattre
chargé de l'enfant, de la jeunesse de l'enseignement élémentaire

Jean-Pierre Delvainquière
chargé de l'action sociale, de la solidarité

Gérard Devaux
chargé des communes rurales

Claude Hujeux
chargé de la formation des élus, des relations avec le Conseil général et de la Communauté urbaine de Lille

Christian Odoux
chargé des formations

Paul Raoult
chargé de la Culture, des relations avec les maires, et leur association départementale

Secrétaires adjoints

Adolphe Lemaire
chargé des communes rurales

Philippe Nouveau
chargé de la communication (moyens de communication et télécommunications, information des élus)

Délégués

Jean-Claude Delalonde
chargé des relations avec la Communauté urbaine de Dunkerque

Georges Dupont
chargé des relations avec l'U.N.C.C.A.S., des problèmes de prévention

Monique Lefebvre
chargée des relations avec le Conseil régional

Marc Montuelle
chargé de la fonction publique territoriale

Fondation Jean-Jaurès

HISTOIRE DU PARTI SOCIALISTE

Quelques dates repères importantes

1830 : Révolution de juillet (les canuts à Lyon).

1839 : Proud'hon « qu'est-ce que la propriété ».

1845 : Engels : « situation de la classe ouvrière en Angleterre. Marx et Engels : « la Sainte Famille ».

1848 : Révolution de février-juin (15 000 morts). Publication du manifeste communiste par Marx et Engels.

1864 : 1re internationale de Londres. Droit de grève en France.

1867 : Marx : « le Capital » (1er livre).

1871 : la Commune de Paris.

1879 : Guesde et Lafargue créent la « Fédération du Parti des travailleurs Socialistes ».

1886 : Grève du 1er mai aux États-Unis.

1890 : 1re manifestation du 1er mai en France.

1891 : Répression sanglante à Fourmies.

1894 : Affaire Dreyfus.

1895 : Fondation de la C.G.T.

1904 : Jaurès fonde l'Humanité.

1905 : Création de la S.F.I.O. (Guesde et Jaurès).

1914 : Assassinat de Jaurès.

1917 : Révolution d'octobre en Russie.

1920 : Congrès de Tours : Blum minoritaire maintient la S.F.I.O.
Les majoritaires créent le P.C. français.

1933 : Hitler au pouvoir.

1936 : Front populaire. Gouvernement de Léon Blum. Accords de Matignon (congés payés, 40 heures, délégués syndicaux).

1938 : Rupture du Front populaire. 2e gouvernement Léon Blum.

1945 : Fin de la 2e guerre mondiale. Gouvernement P.C./P.S./M.R.P. jusqu'en 1947. Le Conseil national de la résistance propose des nationalisations. Création de la Sécurité sociale.

1950 : Loi sur le S.M.I.G.

1954 : 3e semaine de congés payés.

1956 : Gouvernement Guy Mollet (Front Républicain).

1958 : De Gaulle président du Conseil puis 1er président de la 5e République.

1965 : Mitterrand met De Gaulle en ballottage et remporte 45,5% des voix au 2e tour.

1968 : Événements de Mai. Échec de la Gauche aux Législatives.

1969 : Congrès d'Alfortville : la S.F.I.O. prend le nom de Parti socialiste (en mai). Alain Savary devient 1er secrétaire (en juillet).

1971 : (11 et 13 juin) Congrès d'Épinay : Union de la Gauche et rééquilibrage. Rénovation du Parti : F. Mitterrand 1er secrétaire.

1972 : Convention de Suresnes. Programme de Gouvernement « changer la vie ».

1972 : (juin) programme commun de gouvernement P.C.F. + P.S. + M.R.G.

1973 : Congrès de Grenoble (Mitterrand 65%, Cerès 21%, Mollet 8%, Poperen 5%).

1974 : F. Mitterrand candidat unique de la Gauche aux présidentielles.

1975 : Congrès de Pau. Le Cerés passe dans la minorité.

1977 : Congrès de Nantes, poussée de l'union de la Gauche aux Municipales.

1978 : Élections législatives : le P.S. dépasse le score du P.C. pour la première fois.

1979 : Congrès de Metz centré sur l'Union de la Gauche. Alliance Mitterrand-Cerés face à Rocard-Mauroy.
Élections européennes (P.S. à 23,7%).

1980 : projet socialiste « comprendre-vouloir-agir ».

1981 : Congrès de Créteil : projet socialiste et 110 propositions de François Mitterrand. Lionel Jospin, 1er secrétaire.

1981 : (10 mai) élection de François Mitterrand.
Législatives : P.S. à 37%.
Pierre Mauroy 1er ministre.

1981 : (octobre) congrès de Valence. Congrès d'unanimité.

1983 : Congrès de Bourg-en-Bresse centré sur la politique économique.

1984 : Le P.C.F. cesse sa participation au Gouvernement.

1985 : Congrès de Toulouse.

1986 : (16 mars). Le P.S. n'est plus majoritaire à l'Assemblée nationale (32%).

1987 : Congrès de Lille.

Coll. Fondation Jean Jaurès







1983 : Le Congrès de Bourg-en-Bresse (en haut)
1985 : A Toulouse, la délégation du Nord
1987 : Le Congrès de Lille (ci-contre)

© Fondation Jean Jaurès



Collection Archives

HISTOIRE DU SOCIALISME EN FRANCE

Jusqu'en 1848, les idées socialistes sont uniquement des jugements moraux (appels aux bons sentiments). La Révolution de 1789 a été une révolution bourgeoise.

En 1848, alors que la société industrielle fait ses premiers pas, Marx et Engels publient le « Manifeste Communiste ». Cette fois, il s'agit de dégager l'exigence du Socialisme des lois mêmes du développement de la société. Dès lors, la tâche des Socialistes est de faire prendre conscience au prolétariat de sa nature de classe. En s'émancipant, le prolétariat émancipera le reste de l'humanité.

LA CRÉATION DE LA S.F.I.O. (1905)

C'est la jonction entre les penseurs socialistes et les groupes ouvriers qui va constituer le mouvement ouvrier socialiste et s'incarner dans la Première Internationale (1864), à laquelle Marx donne ses statuts. Elle disparaît avec la Commune de Paris en 1871.

La Deuxième Internationale (1889), qui va unifier les divers courants en France surtout, grâce à Jaurès, est à l'origine de la création de la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière).

Du côté des Syndicats s'est crée en 1895 la C.G.T. (Confédération Générale du Travail), qui adopte en 1906 la Charte d'Amiens, fondée sur les principes de l'abolition du prolétariat et de l'indépendance du Syndicalisme.

LE CONGRÈS DE TOURS (1920) ET LA RUPTURE

La guerre de 1914/1918 et la participation des socialistes au Gouvernement et à « l'Union Sacrée » d'une part, la Révolution Russe de 1917 et la fondation de la **Troisième Internationale (1919)**, par Lénine d'autre part, vont amener la séparation des Socialistes au Congrès de Tours.

Les minoritaires, avec Léon Blum, refusent les 21 conditions posées par Moscou, pour l'admission à la Troisième Internationale, et maintiennent la S.F.I.O. Les majoritaires créent le Parti Communiste Français.

VERS LE P.S. D'AUJOURD'HUI : EPINAY

Jusqu'en 1934, les rapports S.F.I.O./P.C. sont très durs, puis les dangers créés par l'Hitlérisme amènent un rapprochement qui permet la brève victoire du Front Populaire (1936) et une forte avancée sociale.

Après la guerre de 1939/1945, où la S.F.I.O. a été partie prenante à toutes les organisations clandestines de lutte contre l'occupant nazi, les idées socialistes inspirent largement le programme du Conseil National de la Résistance. Par la suite, il y a un recul électoral, le drame algérien, le Gaullisme.

L'Élection Présidentielle de 1965 va être une étape de la marche vers l'unité de la Gauche. François Mitterrand soutenu par l'ensemble de la Gauche, met De Gaulle en ballotage (45% des suffrages au second tour).

Au Congrès d'Issy-les-Moulineaux (1969), Alain Savary devient le Premier Secrétaire du **Nouveau Parti Socialiste.**

A **Épinay-sur-Seine (1971)**, la Convention des Institutions Républicaines se joint au P.S. D'importantes réformes statutaires sont décidées : la représentation proportionnelle, l'**Union de la Gauche autour d'un contrat de Gouvernement.** François Mitterrand devient Premier Secrétaire.

LE P.S. DE 1971 à 1981

Le « **Programme Commun** » est réalisé avec le P.C. en 1972. **Aux Législatives de 1973,** l'Union de la Gauche progresse dans tout le pays.

Aux Présidentielles de 1974, François Mitterrand, Candidat unique de la Gauche, obtient 49,20% des suffrages. Cette même année, une importante fraction du P.S.U. et des sympathisants non encore intégrés à un parti politique, rejoignent le P.S., qui devient le **premier Parti à Gauche.**

La Gauche semble devoir l'emporter aux Législatives de 1978, mais la désunion P.S./P.C. amène l'échec.

Pendant deux ans, de 1979 à 1981, les relations avec le P.C. allèrent se dégradant ; le P.C. suivant une ligne « **classe contre classe** » qui visait à discréditer le P.S., en l'accusant d'avoir viré à droite.

Mai 1936 :
Le Front populaire

Fondation Jean-Jaurès

LE POPULAIRE

DE PARIS

ORGANE CENTRAL DU PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

Directeur Politique : LÉON BLUM

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 9, RUE VICTOR-MASSÉ, PARIS (IXe)

Téléphone : Jusqu'à 20 heures : TRUDAINE 94-46 et 94-47 ; A partir de 20 heures : TAITBOUT 48-50

Adresse télégraphique : NALPOPUL-PARIS

Administrateur-Délégué : JEAN LEBAS

ABONNEMENTS : France et Colonies : Un an... 60 fr. ; Six mois... 30 fr. ; Trois mois... 15 fr. — Etranger : Un an... 120 fr. ; Six mois... 60 fr. ; Trois mois... 30 fr.

Adresser mandats et valeurs à JEAN LEBAS. Compte chèque postal 370-37 Paris

Service de publicité : 8, rue Saint-Augustin, PARIS. Téléphone : RICHELIEU 60-60

LE NUMÉRO : 30 centimes

19e ANNÉE — LUNDI 4 MAI 1936 — N° 4.491

LE PARTI SOCIALISTE REMPORTE UNE ECLATANTE VICTOIRE

Sur 550 résultats connus du premier et du second tour de scrutin, le Parti obtient 145 sièges

A LA SEPARATION, LA DERNIERE CHAMBRE NE COMPTAIT QUE 96 SOCIALISTES

De son côté le Parti Communiste obtient 71 sièges

LA RÉACTION ET LE FASCISME SONT ÉCRASÉS !

DIMANCHE lundi dernier, j'avais signalé l'audace incroyable et la sottise monumentale de la grande presse, qui annonçait à ses lecteurs le recul du socialisme et la défaite de nos candidats.

Vraiment, qui croyait-elle tromper et comment va-t-elle expliquer aujourd'hui que ce Parti qui s'effondrait va s'inscrire en première ligne des groupes politiques de la Chambre nouvelle ?

A partir de neuf heures, hier soir, les télégrammes de victoire nous arrivaient à tout instant.

Nous enlevons tous les sièges dans la Haute-Vienne, dans l'Ariège, dans l'Allier, presque tous dans la Saône-et-Loire, dans la Creuse, dans la Haute-Garonne, dans l'Isère, dans l'Aisne...

Nous avons 13 élus sur 24 dans le Nord.

Dans un tas de départements, où jamais jusqu'ici le succès n'avait couronné nos efforts, depuis la Savoie jusqu'aux Côtes-du-Nord et à l'Eure, les ruraux envoient au Palais-Bourbon des représentants socialistes.

Les chefs nôs sont battus : Déat par un communiste, Lafont par un socialiste, Varenne par un réactionnaire, Tonnelier par un réactionnaire, Lebel, également, Jean Félix par un socialiste, Perrin et Montagnon par des communistes, Raynaud par un socialiste, Marquet, descendu de son piédestal, est serré de près par un socialiste. La liquidation est complète.

Quant à nous, non seulement nous récupérons les trente sièges perdus, mais nous augmentons fortement notre représentation.

Ainsi le socialisme prend la première place, à la tête de tous les partis du Front populaire.

La France a voté socialiste.

Le suffrage universel a parlé haut et clair.

La République veut un gouvernement qui brise les oligarchies financières et industrielles, lutte efficacement contre le chômage, attaque de front la crise économique, veille sur la paix du monde.

Nous acceptons fièrement, quant à nous, ce mandat de la grande démocratie française.

La réaction va naturellement tout mettre en œuvre pour arrêter l'élan populaire et s'opposer à la volonté du suffrage universel. Nous sommes prêts à la riposte.

Que nos militants et nos élus soient actifs, résolus et vigilants : que nos sections soient en état d'alerte ; que nos sympathisants et tous ceux qui nous ont soutenus dans cette admirable bataille que couronne la victoire rejoignent nos organisations.

Rassemblement socialiste à travers tout le pays.

Le combat continue pour l'affranchissement du monde du travail.

PAUL FAURE.

LE "POPULAIRE" éditera aujourd'hui A MIDI

un numéro spécial où l'on trouvera

TOUS LES RESULTATS ELECTORAUX

Ce numéro est destiné à la vente à la criée.

TOUS NOS CAMARADES AURONT A CŒUR DE LE REPANDRE AUTOUR D'EUX

NOUS COMPTONS SUR EUX.

- Vendu 25 centimes, ce numéro spécial sera distribué à notre imprimerie, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à partir de 11 h. 30.

Appel du Bureau de la Fédération de la Seine

Le Bureau de la Fédération socialiste de la Seine demande aux militants disponibles possesseurs d'un permis de colporteur de se mettre à la disposition de la Fédération pour la vente de l'édition spéciale du « Populaire ».

Une permanence fonctionnera ce matin à partir de 10 heures, 12, rue Feydeau.

Les sections désirant vendre l'édition spéciale dans leur localité devront téléphoner à la Fédération et prendre toutes dispositions pour le transport des journaux.

Pour le bureau : R. DUPOUR.

Une manifestation monstre à Cannes

Cannes, 3 mai (de *Populaire*). — A Cannes, une manifestation monstre, de plusieurs milliers de personnes, a acclamé la victoire du Front Populaire. Des manifestations enthousiastes ont lieu dans toutes les communes.

LA REPARTITION DES SIEGES ENTRE LES PARTIS

A minuit et quart, le ministère de l'Intérieur a reçu 613 résultats, qui se répartissent comme suit :

Communistes	71
Pupistes	10
S. F. I. O.	145
U. S. R.	25
Socialistes indépendants	9
Radicaux-socialistes	118
Radicaux indépendants	31
Républicains de gauche	83
Démocrates populaires	23
« U. R. D. »	80
Conservateurs	11
Total	613

Au Havre, des agents chargent des camarades qui fêtaient leur victoire

Le Havre, 3 mai (de *Populaire*). — A la sortie de l'Hôtel de Ville, après la proclamation des résultats, des socialistes et des communistes ayant chanté *l'Internationale*, sans aucune provocation de leur part, ont été chargés sans avertissement par 200 agents. Un camarade ouvrier a été blessé. Plainte a été portée contre l'agent [illegible]

Nos élus au 1er tour

AURIOL, Muret.
BEDOUCE, Toulouse 1re.
BERLIA, Toulouse 2e.
BLANCHO, Saint-Nazaire 1re.
BLUM, Narbonne 1re.
BURTIN, Louhans.
DEBREGEAS, Saint-Yrieix.
DORMOY, Montluçon 2e.
FIEU, Albi 2e.
LAROCHE, Thiers.
LE ROUX, Nantes 2e.
L'HEVEDER, Lorient 1re.
MAUGER, Blois 2e.
MONNET, Soissons.
MORIN, Tours 2e.
PAULIN, Clermont-Ferrand.
RAVANAT, Grenoble 3e.
RIFFATERRE, Bourganeuf.
RIVIERE, Boussac.
TASSO, Marseille 1re.
THIOLAS, Brioude.
THIVRIER, Montluçon 1re.
THOMAS, Chalon-s-Saône 2e.

A Saint-Denis, M. Doriot fait charger la foule

M. Doriot, furieux des résultats électoraux, s'est livré hier à une inqualifiable agression à l'encontre des travailleurs de Saint-Denis, agression qui surprit à le juger et ce n'était déjà chose faite.

A l'énoncé des résultats partiels, la foule, massée sur la place de la République et dans la mairie, manifestait victorieusement contre la renégat. Cela dépit au plus haut point à M. Doriot, qui envoya la police déblayer la place.

Cette injonction fut suivie à la lettre et, bientôt, le service d'ordre chargeait la foule, déblayant brutalement la place de l'Hôtel de Ville.

Mais cela n'empêche pas la foule de cracher son dégoût.

Des personnalités de droite les plus marquantes sont battues : MM. Fabry, Franklin-Bouillon Jean Goy, Cathala, Désiré-Ferry, Billiet, de Fels De Tastes, Foulon, Grisoni, etc..., ainsi que le renégat Déat

LA REGION PARISIENNE EST COMMUNISTE ET SOCIALISTE

Nos élus au deuxième tour

ALBERTIN, Aix 2e (Bouches-du-Rhône).
ALLEMANE, Sceaux 3e circ.
AUDEGUIL, prof. Bordeaux, 2e (Gironde).
ARNOL, prof., Grenoble, 1re
Dr ARBELTIER, Coulommiers (Seine-et-Marne).
Ch. BARON, d. s. Forcalquier.
BARTHELEMY, Saint-Denis 11e.
BLONCOURT, Laon 2e (Aisne).
BOUDET, d. s., Moulins 1re (Allier).
BIONDI, Senlis, 2e, (Oise).
BELTREMIEUX, d. s. Béthune, 6e (Pas-de-Calais).
BARBIER, Lapalisse (Allier).
BECHE, Niort 1re (Deux-Sèvres)
BEDIN, Périgueux 2e (Dordogne)
BOUHEY, Beaune (Côte-d'Or).
BEAUGRAND, Romorantin (Loir-et-Cher).
Dr BONDOU, Château-Chinon, (Nièvre).
BEAUVILLAIN, Cambrai (2e (Nord).
BOULAY, d. s. Mâcon (Saône-et-Loire).
BASQUIN, d.s . Péronne (Somme).
BLANCHET, Guéret (Creuse).
BRUNET, Montélimar - Nyons (Drôme).
BUISSET, St-Marcellin (Isère).
CADOT, Béthune, 4e, (Pas-de-Calais).
CAMPARGUE, Sens (Yonne).
CABANNES, d. s. Bordeaux, 7e
CASTAGNEZ, Sancerre (Cher).
(Gironde).
CHOUFFET, d. s. Villefranche, 1re, (Rhône).
CHAUSSY, d. s. Melun, (Seine-et-Marne).
CAMEL, Saint-Girons, (Ariège).
COLLOMP, Draguignan (Var).
DAVID, Toulouse 3e (Haute-Garonne).
DEUDON, Avesnes, 2e (Nord).
DEREUSE, Lille, 5e (Nord).
DUPRE, d. s. Lille, 8e (Nord).
ESPARBES Villefranche (Haute-Garonne).
FEVRIER, d. s. Lyon 6e circ. (Rhône).
FIE, d. s., Cosne, Nièvre.
FROMENT, d. s. Privas, 2e (Ardèche).
Dr GARDIOL, d. s. Castellane, (Basses-Alpes).
GERNEZ, Cambrai 1re (Nord).
GOUIN, Aix 1re (Bouches-du-Rhône).
GROS, d. s. Saint-Claude, Jura.
GRUMBACH S., s. d., Castres 1re (Tarn).
GUERRET, Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne).
Dr GUY, Bonneville, (Haute-Savoie).
GERNEZ, Cambrai, 1re (Nord).
Dr HOLLANDE, Saint-Quentin (Aisne).
HUSSEL, d. s. Vienne, 1re circ. (Isère).
JARDILLIER, Dijon 1re (Côte-d'Or.
JORDERY, Lyon 2e (Rhône).
LISSY Ch., Apt (Vaucluse).
LAVILLE, d. s. Charolles, 2e (Saône-et-Loire).
LAGRANGE, Avesnes, 1re circ. (Nord).
LUCCHINI, cons. gén. Marseille, 6e (Bouches-du-Rhône)
LAMBIN, Château-Thierry (Aisne).
LARGUIER, Uzès (Gard).
LAURENT, Lille 6e (Nord).
LAZURICK, St-Amand (Cher).
LEBAS, Lille, 7e (Nord).
LE CORRE Cherbourg (Manche)
LE COUTALLER, Pontivy 2e (Morbihan).
LEFEVRE, Rochefort, (Charente-Inférieure).
LEJEUNE, Abbeville, 1re circ. (Somme).
LE MAUX, Lannion (Côtes-du-Nord).
LE TROQUER, Paris 12e.
MAFFRAY, Tours 1re (Indre-et-Loire).
MAJUREL, Montpellier 2e (Hérault).
MEUNIER, Tours, 3e (Indre-et-Loire).
MARTIN, Epernay (Marne).
MABRUT, Clermont-Ferrand, 3e (Puy-de-Dôme)
MASSON, Lille, 3e (Nord).
MENNECIER, Saint-Quentin 2e Aisne).
MURET, maire de Gap, 2e de Gap, (Hautes-Alpes)
Dr MARTIN, Grenoble 2e circ. (Isère)
MAES, Béthune, 3e, (Pas-de-Calais).
MOUTET, Valence 2e (Drôme).
NOUELLE, d. s. Chalon-sur-Saône, (Saône-et-Loire).
NAPHLE, Bordeaux 5e (Gironde)
PESCHADOUR, Tulle, 1re (Corrèze).
PIERRE-BLOCH, Laon 1re (Aisne).
C. PLANCHE, d. s. Moulins, 2e (Allier).
PAGEOT, Nantes, 1re (Loire-Inférieure).
PARAYRE, d. s. Céret (Pyrénées-Orientales).
PHILIP, Lyon 4e (Rhône).
QUINSON, Bellay, (Ain).

VOIR LA SUITE EN 2e PAGE



André Le Troquer, le nouvel élu du 12e arrondissement, entouré de militants devant sa permanence.

Dans la banlieue parisienne, deux circonscriptions seulement gardent des députés de droite : Doussain et le traître Doriot

BILAN 1981-1988

1981-1988 un septennat, deux bilans bien différents : 1981-1986 les socialistes ont marqué de leur empreinte, leur passage au pouvoir ; 1986-1988 le Président François Mitterrand, respectueux des règles démocratiques a laissé la droite former le gouvernement.



Pierre Mauroy,
Premier ministre.

Dès sa nomination comme Premier ministre, Pierre Mauroy avec son gouvernement s'attaque aux grandes réformes dont notre pays a besoin.

La décentralisation est rendue urgente par la concentration excessive de tous les pouvoirs entre les mains de l'État. Sous l'impulsion de Gaston Deferre, les régions, les départements, les communes deviennent des collectivités de plein exercice directement responsables devant les citoyens qui les élisent au suffrage universel.

Le contrôle de l'État ne s'exerce plus qu'à postériori grâce aux lois de 1982 complétées par divers décrets. Cette réforme est entrée totalement dans nos mœurs politiques. Plus personne n'en conteste l'efficacité et la réalité.

Une page de notre histoire a été tournée. C'est une avancée incontestable vers la démocratie.

Les nationalisations : 9 grands groupes industriels et 39 banques sont entrées dans le secteur public par les lois de janvier et février 1982. Les moyens d'une transformation profonde de notre économie existent désormais : de grands groupes en difficulté ou en voie de démantèlement sont renforcés avec le souci de l'intérêt général.

Malgré les critiques de la droite, tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui pour reconnaître le bilan extrêmement positif de ces mesures.

Les réformes sociales : les lois Auroux, encore aujourd'hui âprement discutées par la droite sont marquées du sceau de l'équilibre. Par l'instauration dans les entreprises de droits nouveaux, les travailleurs progressent dans l'exercice des responsabilités.

Dès son arrivée au pouvoir, la gauche s'est préoccupée de l'amélioration des revenus les plus modestes par la croissance du SMIC, des prestations sociales et des pensions de retraite. Une politique fiscale plus juste exonérant des millions de foyers et créant des impôts nouveaux pour les hauts revenus et l'impôt sur les fortunes est décidée.

La retraite à 60 ans, les 39 heures, la 5e semaine de congés payés sont les autres éléments les plus marquants d'un dispositif de réformes historiques et sans précédent dans notre histoire.

Les problèmes de société : la suppression de la peine de mort est l'aboutissement d'un vieux combat des républicains et des humanistes. Les tribunaux d'exception, l'abrogation de la loi anticasseurs et des lois répressives marquent une période de modernisation de notre appareil juridique mené par Robert Badinter. Contrairement à l'affirmation de la droite, la gauche a lutté efficacement contre le banditisme, le terrorisme et la délinquance par la modernisation de la police, par une politique de prévention et aussi par une approche sociale luttant contre toutes les formes de marginalisation.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Une série d'initiatives permettent de faire des femmes, des citoyennes à part entière, par la disparition de la notion de chef de famille, l'égalité professionnelle, une plus juste protection sociale, l'accès des femmes à tous les niveaux de responsabilité.

L'immigration : par l'accès progressif des immigrés au statut de citoyens à part entière, la gauche a mené une politique raisonnable qui contraste avec les concessions que la droite a faites à l'extrême droite.

La création de milliers de radios locales, le respect de l'indépendance des chaînes de télévision et des journalistes ont montré que nos conceptions signifiaient bien un développement des libertés nouvelles.

La culture a retrouvé un dynamisme neuf et moderne témoignant d'un souci d'épanouissement des individus, des jeunes aussi, à l'abri de la conception marchande de l'accès à la connaissance.

Les relations internationales sous l'impulsion décisive de François Mitterrand, la France retrouve son rang de patrie des droits de l'Homme notamment par la revendication pour un nouvel ordre économique international, par une écoute particulière des peuples en quête de leur libération et de leur indépendance. Les progrès dans les statuts des DOM-TOM montrent notre refus d'une conception colonialiste.

Enfin, l'ouverture des portes de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal ont montré notre volonté de donner à l'Europe toute sa dimension.

La gestion de l'avenir : le plan a retrouvé sa vocation de schéma directeur de l'avenir du pays, refusant les conceptions libérales à courte vue : les socialistes ont par le 9e plan indiqué des objectifs à atteindre.

Par la priorité donnée à la recherche et à l'avancée technologique, le gouvernement de Pierre Mauroy a montré qu'il choisissait le long terme pour la France.

LA GESTION DU PAYS, LA RIGUEUR

Ces grandes réformes, sous l'impulsion nouvelle donnée à la France, n'ont pu être menés à bien sans le choix de la rigueur budgétaire, d'une évolution contrôlée des revenus par le gouvernement de Pierre Mauroy, puis à partir de 1984 par le gouvernement de Laurent Fabius.

La participation de ministres communistes au gouvernement jusqu'en 1984 montre que la politique de réforme comme la politique de rigueur ont reçu le soutien de toute la gauche.

La lutte pour l'emploi a permis par les mesures sociales d'enrayer la progression du chômage et d'avoir un taux inférieur à la moyenne européenne.

De nouveaux dispositifs d'insertion des jeunes et de conversion ont été mis en place, notamment sous l'impulsion de Michel Delebarre.

Toutefois, les difficultés économiques rencontrées expliquent la dégradation de la situation de l'emploi. Pour la gauche, cette difficulté majeure est à l'origine des difficultés avec notre base sociale.

L'inflation a été considérablement atténuée. Des 14% de Raymond Barre en 1981, nous sommes revenus à 2% en 1986, réduisant notre écart par rapport à notre principal partenaire, l'Allemagne.

L'investissement industriel a augmenté : les entreprises industrielles qui perdaient de l'argent en 1981, en ont gagné en 1985 après les nationalisations.

Les comptes extérieurs : l'excédent industriel a été multiplié par 3 entre 1981 et 1985 et le déficit du commerce extérieur a été réduit.

Le pouvoir d'achat a progressé sur 5 ans et notamment pour les catégories les plus défavorisées.

LE RETOUR DE LA DROITE



Fin 1986 : campagne d'affiches de la Fédération du Nord.

Le gouvernement composé par Jacques Chirac en mars 1986 a mené une politique qualifiée par Pierre Mauroy de *« politique la plus réactionnaire dans ce pays depuis Vichy »*. Aux grandes réformes vont succéder des contre-réformes.

Dans le domaine économique, sous couvert de libéralisation, les privatisations marquant le retour des intérêts individuels contre l'intérêt général, sont réalisées à la hâte au bénéfice exclusif de quelques familles et d'amis politiques.

Elles incarnent une politique à courte vue et l'abandon de toute approche stratégique et sociale. Les grands groupes industriels remis dans une situation très favorable depuis 1981 sont vendus à des conditions avantageuses.

L'abandon d'une politique industrielle affaiblit notre pays dans le contexte européen et mondial alors même que les pays réputés « libéraux » comme les États-Unis et le Japon continuent d'avoir une stratégie industrielle d'État.

La politique sociale est sans doute l'expression la plus forte des injustices voulues par le gouvernement Jacques Chirac : absence de dialogue, remise en cause des grands acquis sociaux, lutte ouverte contre les organisations syndicales, fiscalité accroissant les inégalités sont les grandes caractéristiques des décisionns prises depuis mars 1986.

Les jeunes et les étudiants se sont mobilisés en masse pour empêcher la mise en place de mécanismes de sélection fondés sur l'argent et l'élitisme.

La notion de culture à la fois moderne et populaire est abandonnée au bénéfice d'une approche marchande dont la télévision privatisée est la triste expression.

Les problèmes de société : par complaisance envers l'extrême droite et le Front national, sous la direction de Charles Pasqua et de Albin Chalandon, une série d'initiatives rétrogrades sont prises : tentative de réforme du code de la nationalité, refus de l'intégration des populations immigrées, expulsions policières. La réalisation des prisons privées est sans doute l'expression la plus caractéristique des conceptions de la droite.

Le retour du colonialisme : alors que le gouvernement socialiste avait mené en Nouvelle-Calédonie une politique d'apaisement, le nouveau gouvernement choisit la répression et un comportement exclusivement favorable aux colons possédants.

A travers deux politiques successives, ce septennat a montré que la droite et la gauche ce n'est pas pareil.

Les mesures prises par la droite depuis 1986 au nom d'une efficacité économique illusoire fragilisent l'intérêt public face à l'intérêt privé et divisent le corps social.

Les socialistes pensent qu'il faut renforcer la cohésion du pays. La justice sociale reste le meilleur ressort de l'avenir, de la compétitivité économique et de la création.

Christian BATAILLE
Secrétaire fédéral aux Études

81-86 : RAPPEL

Quelques mesures prises par les gouvernements Mauroy et Fabius

La victoire de François Mitterrand le 10 mai 81 a été celle de l'ensemble du peuple de gauche. Pendant 5 ans la gauche a gouverné la France. Les 110 propositions du candidat représentaient un ambitieux programme de transformation politique, économique et sociale.

En 1981, la droite prédisait la perte des libertés individuelles, l'avènement du « collectivisme », l'abaissement de la France dans le monde, l'effondrement de l'économie.

Les faits sont là : la gauche a su gérer et moderniser, défendre et promouvoir l'intérêt collectif dans le respect des libertés individuelles, rassembler et mieux répartir les richesses, porter au monde le message de la France, le message de la liberté, de la justice, de la solidarité.

Les gouvernements de Pierre Mauroy puis de Laurent Fabius ont réussi à vaincre le mal de l'inflation.

Ils ont réformé, modernisé, décentralisé. Ils ont su donner la priorité à la recherche, à l'éducation, à la formation.

Aujourd'hui, après presque deux ans de gouvernement de droite on peut mesurer les effets de sa politique dite « libérale » qui n'a pour toute ambition que de démolir le travail fait pendant 5 ans. Ce travail est considérable et ce bilan nous pouvons en être fiers.

REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

La France en mai 81 est économiquement affaiblie : dérapage des prix, montée du chômage à 1 600 000, aggravation du déficit commercial, appareil industriel vieilli. Le deuxième choc pétrolier de 1979 a révélé un corps industriel fragile.

Le prix du pétrole en dollar se maintient à un niveau élevé (le cours du dollar a doublé entre 81 et 85) ce qui provoque le 3e choc pétrolier.

Dans ce contexte défavorable la gauche a entrepris et poursuivi le redressement

Pierre Mauroy, Premier ministre, et Noël Josèphe, président de la Région Nord - Pas-de-Calais signent le contrat de plan État/Région en présence d'Albert Denvers, Jean Le Garrec et Jack Ralite.



collection Jaurès

économique du pays avec trois idées maîtresses :

— relancer l'économie pour augmenter le potentiel de création d'emplois et des services ;

— faire de l'outil industriel français un outil compétitif ;

— prendre des mesures en faveur des couches sociales défavorisées.

La relance de 81 à 83 a permis une croissance positive suivie par la politique de rigueur en 1982 et 83 (priorité à la maîtrise de l'inflation, répartition de l'effort de tous, limiter les déficits publics, stabilisation des charges sociales et fiscales. Mais aussi : redéploiement et modernisation industrielles, financement de l'investissement, moyens donnés à la recherche et à la formation...).

Résultats positifs :

— l'inflation passe de 14% en 81 à 2% en 86,

— déficits publics maîtrisés,

— sécurité sociale excédentaire à partir de 83,

— commerce extérieur amélioré,

— le nombre de création d'entreprises s'est accru (de 78 000 en 81 à 105 000 en 85),

— le pouvoir d'achat s'est accru de 5%,

— la courbe du chômage s'inverse pendant les 15 derniers mois du gouvernement Fabius.

PRIORITÉ A LA FORMATION DES HOMMES

L'effort accompli de 81 à 86 pour l'école et la formation a été considérable (mais cette période a été marquée par la querelle de l'école privée).

— Augmentation du nombre de classes maternelles (+ 1 400) ;

— aménagement du temps scolaire pour favoriser les activités sportives et socioculturelles ;

— mise à disposition d'un ordinateur dans chaque école ;

— rééquilibrage des programmes au collège avec instauration de la technologie, de l'audiovisuel et de l'informatique ;

— revalorisation de l'enseignement technique ;

— 40 000 postes d'enseignants créés entre 81 et 86.

Au total le budget de l'Éducation nationale a augmenté plus vite que le budget de l'État.

Et surtout c'est l'égalité des chances qui a été au cœur de la démarche de la gauche : offrir à chacun la possibilité de réussir par :

— amélioration de la qualité de l'école ;

— renforcement du soutien scolaire des enfants en difficulté : Z.E.P. (zones d'éducation prioritaire), pédagogie différenciée... ;

— augmentation du nombre et du niveau des bourses ;

— lutte contre l'échec scolaire ;

— stages d'insertion et de qualification pour les 16-25 ans ;

— mise en place de missions locales destinées à orienter les jeunes en difficulté.

Enfin, l'enseignement a été ouvert sur le monde du travail.

— Introduction de l'enseignement technologique au collège ;

— jumelages écoles/entreprises ;

— formation en alternance.

MODERNISATION

L'outil industriel de la France n'est pas suffisamment adapté ni compétitif face à la compétition internationale qui s'instaure en cette période que l'on qualifie de « 3e révolution industrielle ». L'action des gouvernements Mauroy et Fabius a donc été :

— le soutien aux entreprises exportatrices ;

— la modernisation de l'appareil industriel ;

— la restructuration des grands groupes industriels nationalisés qui leur a permis de dégager un excédent de 4,3 milliards en 84 et 5 milliards en 85 ;

— l'effort d'investissement et de « recherche-développement » a permis à l'emploi de se stabiliser dans ces secteurs ;

— l'investissement industriel a été favorisé (fonds industriel de modernisation, CODEVI, création du compte d'épargne en actions, allègement des charges sociales et fiscales).

Cette modernisation de l'outil de production a eu dans certains secteurs une conséquence sur les effectifs. Cette politique douloureuse à court terme a été menée avec le souci constant d'accompagnement de mesures sociales (congés de conversion, plans sectoriels, etc.).

Enfin l'effort concernant la recherche industrielle a été considérable : 2,15% du P.I.B. en 85).

Le retard de 23 ans de gouvernement de droite n'est pas facile à combler mais la gauche s'y est employée sans dirigisme et dans le respect de l'autonomie de décision des entreprises.

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

La gauche s'est employée à mener une politique efficace pour stopper la poussée de l'insécurité tout en redonnant au citoyen toutes les garanties d'un état de droit.

Ce bilan n'a pas toujours été apprécié par l'opinion à sa juste mesure et pourtant :

— la délinquance a diminué (—12% à Paris au cours du 1er semestre 85) ;

— les actions de prévention se sont multipliées : création du comité national de prévention de la délinquance ;

— modernisation de l'appareil pour renforcer l'efficacité de la police (10 000 emplois créés), pour améliorer la formation des policiers ;

— effort de protection des victimes (indemnisation doublée, aide immédiate...).

DÉCENTRALISATION : RENDRE LE POUVOIR AUX FRANÇAIS

La décentralisation est l'une des plus importantes réformes engagées par la gauche.

Les collectivités territoriales (communes, département et régions) s'administrent librement par les conseils élus (pouvoir exercé auparavant par les préfets devenus commissaires de la République).

Ceci a pour conséquence des transferts de compétences concernant l'économie locale et l'emploi, le cadre de vie, le domaine social et l'éducation. Des compensations financières ont été données aux collectivités territoriales (vignettes automobiles, taxes sur les cartes grises...).

Ce transfert de compétences permet une participation plus active des citoyens à la vie locale. Les contrats de plan, signés avec l'État, ont permis aux régions de mettre en œuvre leurs projets. Les Conseils généraux ont pu gérer avec plus d'efficacité l'aide sociale car ils étaient les mieux placés pour apprécier les besoins.

Ces réformes tant critiquées par la droite sont maintenant approuvées par les élus de toutes les tendances politiques mais il reste encore beaucoup à faire...



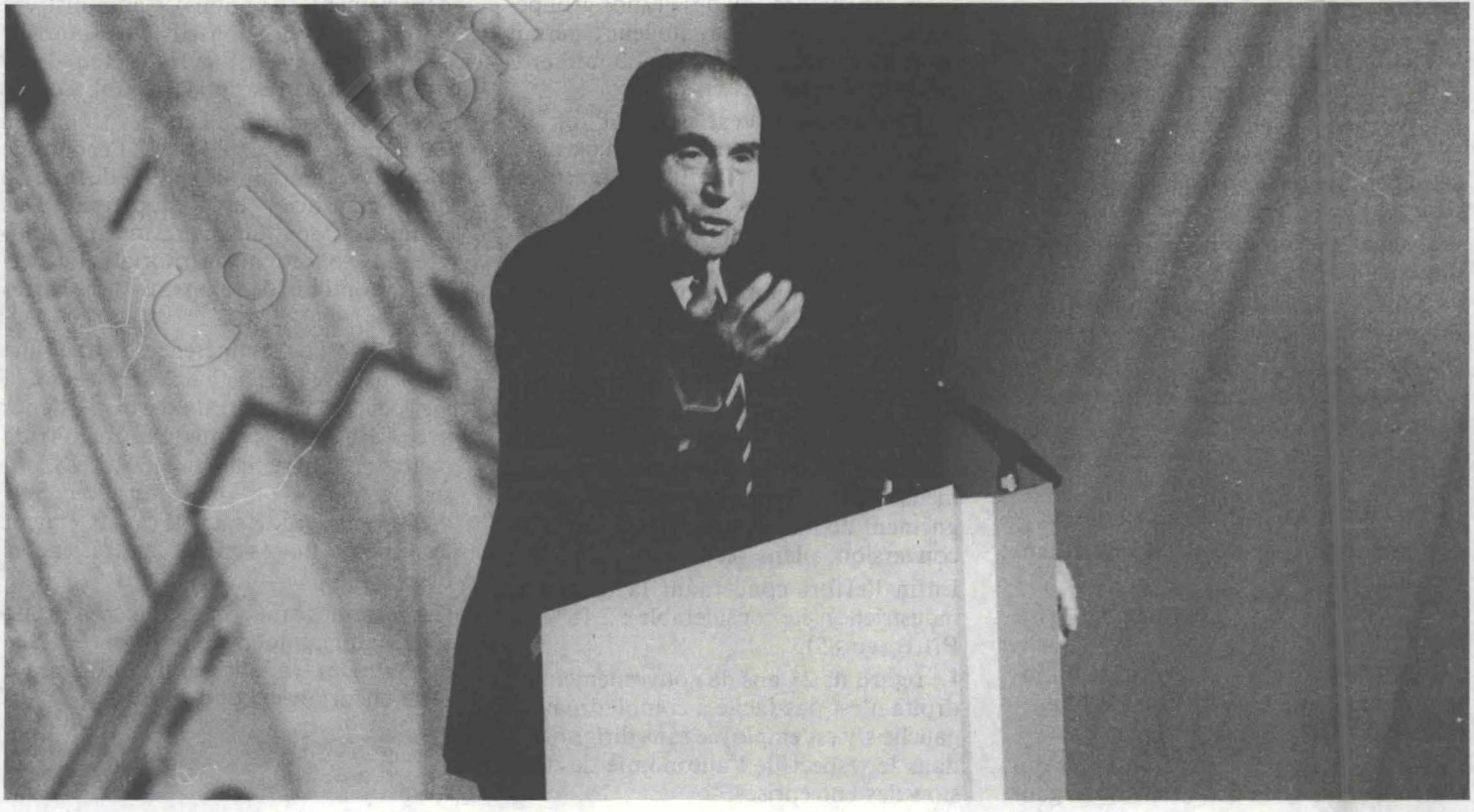



20 000 personnes réunies à Lille pour soutenir la candidature de François Mitterrand (avril 81).

François Mitterrand à Lille en avril 81.

NOUVEAUX DROITS ET NOUVELLES LIBERTÉS

Les associations sont nombreuses en France : 500 000 qui regroupent 20 millions d'adhérents.

Leur fonctionnement a été amélioré par la création de 4 000 emplois, par les travaux d'utilité collective (TUC) et par des aides fiscales.

Leur rôle a été reconnu dans chaque secteur d'activité (usagers du cadre de vie, comités de retraités, mouvements sportifs (Loto)...).

La Loi Quillot de 1982 a permis d'instaurer de nouveaux rapports entre les propriétaires de logement et les locataires :

— équilibre des droits de chacun ;

— ouverture du dialogue (50% des affaires sont réglées à l'amiable dans les 2 mois) ;

— maîtrise de l'évolution des loyers et des charges (même évolution que la courbe de l'inflation) ;

— développement de la solidarité pour venir en aide aux impayés de loyer et aide à l'hébergement des plus démunis (500 millions en 85).

Cette loi représente un acquis démocratique incontestable même si on a assisté à une raréfication de l'offre de logements (problème chronique en France où nous manquons de logements neufs et locatifs).

Les 4 lois Auroux de 1982 ont profondément modifié le code du travail. La démocratie a pu progresser dans les entreprises de façon importante :

— droit des salariés à une expression directe sur leur lieu de travail ;

— moyens donnés aux représentants élus des salariés pour exercer leur mandat ;

— prérogatives du Comité d'entreprise élargies.

L'extension des droits des travailleurs était une réforme indispensable pour moderniser nos pratiques sociales. Il reste à la généraliser dans les faits.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Inégalités dues à la situation sociale :

— le revenu disponible moyen des ménages a progressé de plus de 5% de 81 à 85 ;

— la protection des chômeurs a été améliorée ;

— l'allocation spécifique de solidarité a été majorée de 50% le 1er juillet 1985.

— les revalorisations les plus fortes ont concerné les salaires les plus bas (+15,2% en 4 ans) ;

— les prestations sociales ont augmenté de 25% en juillet 1981 et de 25% en février 1982 ;

— une politique cohérente de la famille a été engagée : congé parental, allocation d'éducation, allocation au jeune enfant versée pendant 3 ans ;

— 35 000 places de crèche ont été créées depuis 1981 ;

— augmentation des retraites et des pensions :

+79% pour une personne seule ;

+40% pour l'ensemble des pensions ;

+50% pour l'allocation logement à caractère social ;

— les personnes âgées ont bénéficié d'un effort particulier

- aide ménagère à domicile (500 000 bénéficiaires en 1985 contre 320 000 en 1981) ;
- soins à domicile et services médicaux renforcés ;
- suppression de la redevance TV pour les plus de 60 ans non soumis à l'imposition ;
- attribution de la carte vermeil à partir de 60 ans.

Le principe de la solidarité a permis des mesures fiscales appropriées :

— impôt réduit pour 15 millions de contribuables ;

— non imposition pour 9,1 millions de personnes (contre 6,4 millions en 1981) ;

— impôt sur les grandes fortunes (100 000 personnes) ;

— tranche d'imposition à 65% pour les revenus les plus hauts ;

— T.V.A. majorée pour les produits de luxe.

Inégalités concernant les femmes :

— la loi du 7 mai 1982 reconnaît le principe d'égalité garantissant l'accès aux emplois publics ;

— des campagnes d'information sur l'orientation et la formation professionnelle des jeunes filles ont été menées ;

— la loi du 29 juin 1984 rend illégales les discriminations fondées sur le sexe ;

— la loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (loi Roudy) est votée ;

— une campagne concernant l'information sur la contraception a été lancée à partir de 1981 ;

— le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale a été décidé en décembre 1982 ;

— une loi sur les pensions alimentaires a pour but de suppléer aux défaillances de paiement.

Inégalités concernant les communautés immigrées

La politique socialiste a eu pour but de :
— arrêter l'immigration ;
— lutter contre les entrées clandestines ;
— insérer les immigrés qui sont en France et veulent y rester ;
— permettre le retour au pays de ceux qui le souhaitent.

L'insertion des communautés immigrées constitue un enjeu majeur pour les prochaines années. Cela suppose un discours courageux, une vigilance et une volonté sans faille.

CONCLUSION

81-86 : Un bilan dont nous pouvons être fiers mais que nous n'avons pas su mettre en valeur devant l'opinion publique.

86-88 : La Droite revenue au pouvoir s'efforce d'en gommer une bonne partie.

8 mai 88 : François Mitterrand est réélu Président de la République avec 54% des voix.

12 juin 88 : Le Parti Socialiste gagne 60 députés à l'Assemblée Nationale et confirme sa place du 1er Parti de France face à L'URC coalition des forces de Droite. Deux cent soixante-seize députés socialistes lui assurent une majorité confortable qui devient majorité absolue si on fait le total des députés de Gauche.

20 juin 88 : Michel Rocard, Premier Ministre, forme son deuxième Gouvernement qui comporte la moitié de ministres socialistes et la moitié de ministres non socialistes.
C'est l'« ouverture » — ouverture à quelques centristes mais surtout à la société civile.

Dans ce contexte nouveau le Parti Socialiste continue son chemin. Pierre Mauroy devenu Premier Secrétaire en assure la direction.

Une page nouvelle s'ouvre.

C'est à nous de l'écrire.

Fidèles aux valeurs qui ont toujours été les nôtres, nous serons spectateurs attentifs des décisions gouvernementales, mais surtout nous continuerons à être des acteurs de la vie politique.

Chaque militant est le porte-parole de son Parti.

C'est une tâche importante.

C'est une tâche passionnante qui nous attend.

Juin 1988.

Monique DENISE

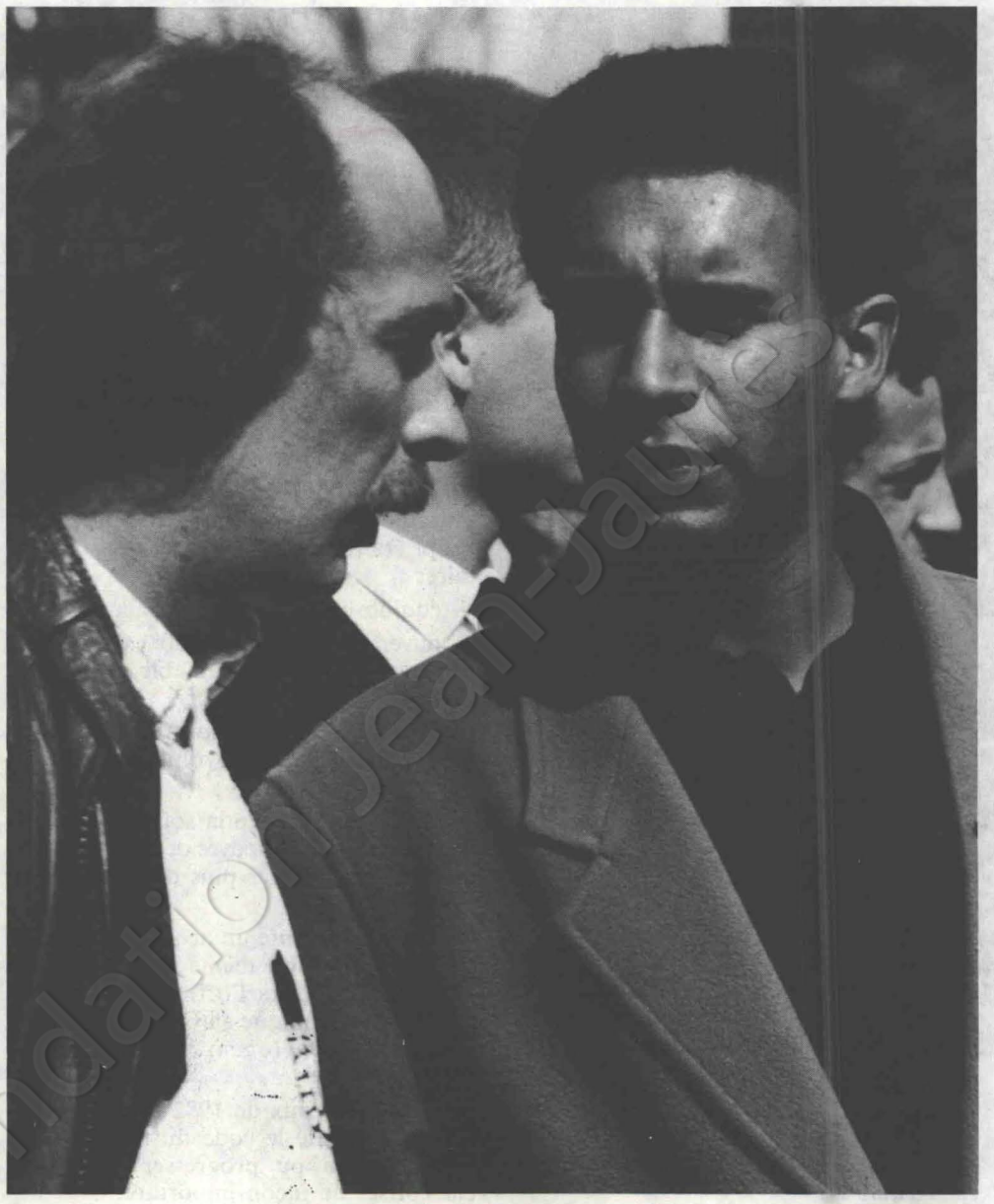



Manifestation antiraciste à Roubaix en mars 1987. En haut : Bernard Roman et Harlem Désir.

Fondation Jean-Jaurès

MAISON FAMILIALE

Vous payez un loyer ?

NE JETEZ PLUS L'ARGENT PAR LES FENÊTRES ! ACHETEZ VOTRE MAISON AUJOURD'HUI !

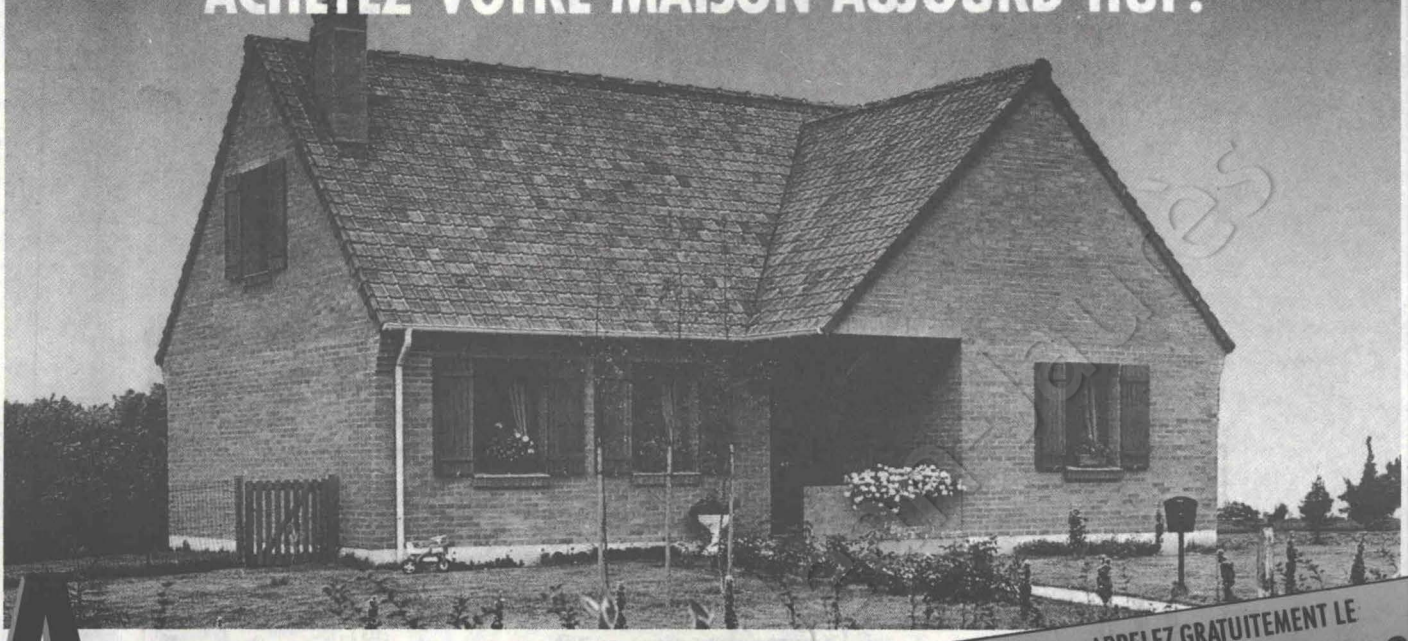

Avec vos revenus, ni plus, ni moins, devenez propriétaires aujourd'hui !

APPELEZ GRATUITEMENT LE
NUMERO VERT 05.30.20.20.
APPEL GRATUIT

MANUEL ROLO

Votre loyer ? De l'argent qui s'en va en fumée !

Engager tous les mois, à fonds perdus, des sommes qui peuvent atteindre 1/3 de votre salaire, vous révolte. Et vous avez raison. Vous pensez que vous ne pouvez pas faire autrement. Là, vous avez tort.

Pour le prix d'un loyer, achetez votre maison !

Savez-vous qu'avec votre budget, ni plus, ni moins, vous pouvez devenir propriétaire aujourd'hui ? C'est ce que Maison Familiale veut vous prouver : chiffres à l'appui vous allez découvrir que vous pouvez acheter votre maison, maintenant.

Une maison suivant vos besoins et vos goûts

Imaginez-vous : vous, votre femme, vos enfants, dans une jolie maison, où chacun aura sa chambre, où il y aura de l'espace, un jardin... Les modèles de Maison Familiale sont si nombreux que votre maison s'y trouve, à coup sûr.

Une maison traditionnelle intégrée à sa région

Les constructeurs de Maison Familiale sont de vrais professionnels. Toutes les Maisons Familiales sont bâties dans le style de leur région. Elles s'intègrent donc parfaitement à l'environnement et au site.

La fiabilité d'un grand constructeur

Faire construire sa maison est une affaire sérieuse. En choisissant Maison Familiale, vous bénéficierez de la garantie que seul un grand constructeur peut vous offrir.
Professionnalisme, fiabilité, stabilité sont les 3 atouts du Groupe Maison Familiale. Confiez-lui votre projet, vous ne courez aucun risque.

DEMANDEZ UN PLAN DE FINANCEMENT DE VOTRE MAISON, C'EST GRATUIT ET CELA NE VOUS ENGAGE EN RIEN !

GARANTIE

L'étude du plan de financement de votre future maison est gratuite et vous laisse entièrement libre vis-à-vis de Maison Familiale. Nous nous y engageons.

R.C.S. PARIS B 300 938 412

JE DÉSIRE UN PLAN DE FINANCEMENT GRATUIT DE MA FUTURE MAISON

bulletin à retourner rempli sous enveloppe timbrée à Maison Familiale - avenue du Cateau - 59342 Cambrai Cedex

VOUS ET VOTRE FAMILLE

Etes-vous marié ☐ célibataire ☐ divorcé ☐ veuf ☐
Nombre d'enfants _____ Age _____
Autres personnes à charge _____

VOUS ET VOTRE BUDGET

Nombre de salaires 1 ☐ 2 ☐ Allocations Familiales _____ F
Avez-vous un apport personnel ☐ OUI ☐ NON Si oui, de combien ? _____ F
Indiquez ici la tranche dans laquelle se situent les revenus de votre foyer :
☐ – 7 000 F ☐ de 9 000 F à 11 000 F ☐ de 13 000 F à 15 000 F
☐ de 7 000 F à 9 000 F ☐ de 11 000 F à 13 000 F ☐ + de 15 000 F

VOUS ET VOTRE PROJET

Combien de chambres désirez-vous ? _____
Possédez-vous un terrain OUI ☐ NON ☐
Si oui, à quel endroit ? _____
Si non, dans quelle région désirez-vous habiter ? _____

Nom _____
Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Ville _____
N° de Tél. _____

ATTENTION ! CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE 30 JOURS POSTEZ VOTRE BULLETIN SANS TARDER !

MAISON FAMILIALE

...LOUEZ UNE BENNE

RAUX

& CIE

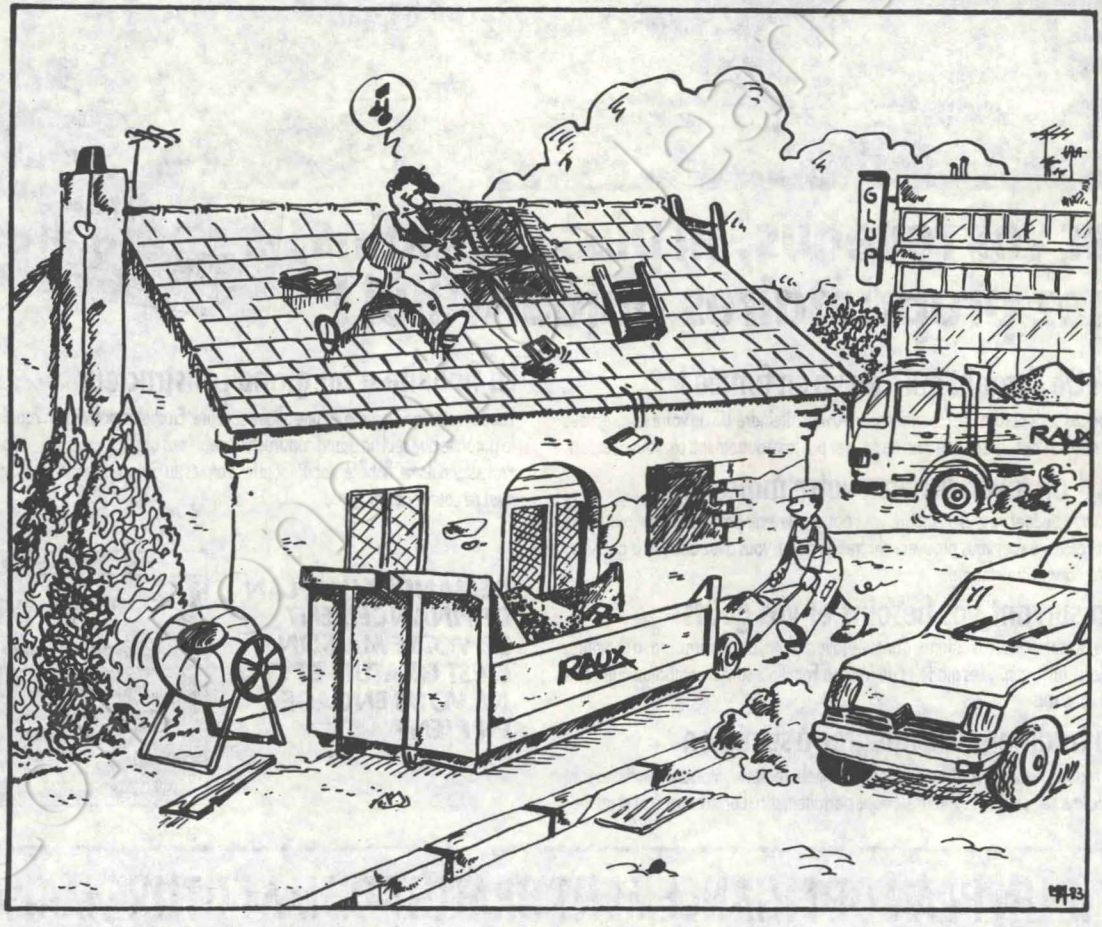

ZONE INDUSTRIELLE - B.P. 22 **62800 LIEVIN**

Tél. 21.72.92.92

- **ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES ET INDUSTRIELLES**
- **NETTOYAGE DE CHANTIERS ET DEBARRAS**
- **BALAYAGE - ASPIRATION (VOIRIE, PARKINGS, USINES)**

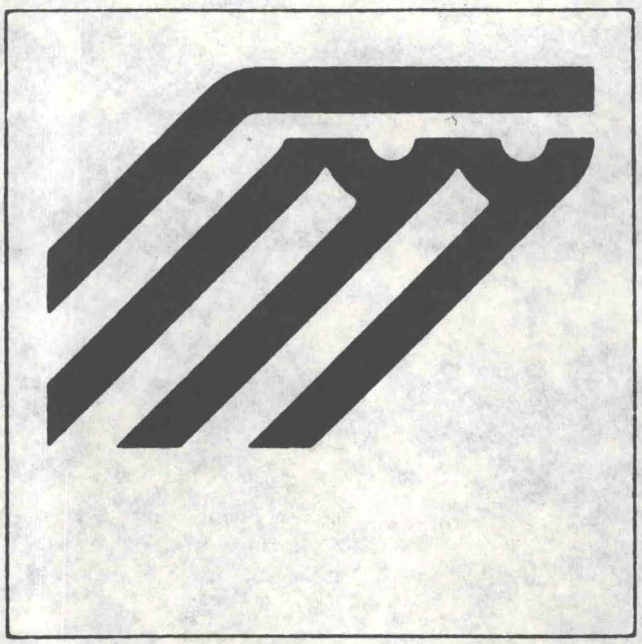

e.p.s.

GROUPE DUMEZ

CONSTRUIRE DANS LE NORD

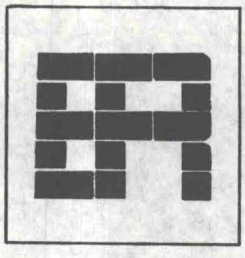

BOSCHETTI WILHELEM

EPS - AGENCE DU LITTORAL



4, RUE ENTRE DEUX VILLES - VILLENEUVE-D'ASCQ 59650
TEL. 20.47.40.00 - TELEX 135 972 - TELECOPIE 20.47.40.17

Coll. Fondation Jean Dubuffet



BIBLIOGRAPHIE

Le Projet socialiste (Club socialiste du Livre Mars 1980)

Les propositions des socialistes
Le Poing et la Rose n° 120 de septembre 87.

Histoire du Parti Socialiste : (brochure du Parti Socialiste)
de l'Unité de 1905 à l'Unité 1971.

Le Mouvement socialiste sous la IIIe République (G. Lefranc)
Petite bibliothèque Payot-Paris 1977

Histoire Générale du Socialisme
4 Tomes - PUF - Paris 1972-1978

Le Socialisme Démocratique : 1864-1960
Jacques Droz - Ed. Colin 1966

La SFIO et l'exercice du Pouvoir 1944-58
R. Quillot Paris-Fayard

Socialisme et Libertés : Jean Jaurès

Discours de Tours 1920 : Léon Blum
Documentation socialiste n° 11 septembre 82

Motion d'Epinay (71) : Le Poing et la Rose supplément n° 82 Juin 1979

Motion de Metz : (79) : Le Poing et la Rose.

Motion de Bourg-en-Bresse : Le Poing et la Rose

C'est ici le chemin : Pierre Mauroy

Matignon : Pierre Mauroy

A Gauche : Pierre Mauroy

Où est le Changement ? Bernard Roman - F. Coulomb - G. Domenach-Chich.

PRESSE DU PARTI

La formation politique commence par l'information. Chaque militant (à jour de sa cotisation) reçoit gratuitement :

Nord Demain : Le mensuel de la Fédération du Nord.

Le Poing et la Rose : C'est le bulletin intérieur du Parti socialiste qui paraît environ tous les trois mois et véhicule à la veille des congrès les contributions, motions et rapports statutaires.

La presse du Parti comporte aussi :

PS info-responsables : publication hebdomadaire envoyée à tous les secrétaires de section. Il est possible de s'abonner 200 F par an (60 F pour les membres des C.A.).
Nouvelles éditions de l'an 2000.
PS Poing et la Rose Responsables
10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07

La Nouvelle Revue Socialiste : (dossiers thématiques)
1 an : 170 F - 10, rue de Solférino

Terre et Travail : Mensuel Agricole
1 an : 55 F - 10, rue de Solférino

Ecole et Socialisme : Revue trimestrielle
1 an : 70 F - 10, rue de Solférino

Communes de France - mensuel

La lettre de Communes de France - Hebdomadaire

Élus et Communes du Nord (lettre mensuelle départementale).

Fête de la Rose de la Fédération du Nord à Villeneuve-d'Ascq en septembre 1985.

FEDERATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE

2, rue Watteau - 59011 Lille Cedex

siège ouvert de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Permanence le samedi de 9 h à 12 h
Tél. 20.57.23.33.

Ouvert du
mardi au samedi
de 9 h à 12 h et
de 14 h à 18 h 30

LA BOISERIE

195, route
d'Avesnes
LOUVROIL
Tél. 27.65.03.44

Sur 200 m² l'exposition la plus complète de la région de toutes les menuiseries BOIS - PVC

Tommasini
mkp
europe

NOS SERVICES

- Menuiseries à hautes performances thermique et phonique
- Rapport qualité/prix
- Fabrication sur mesure
- Conseils de professionnels du bâtiment



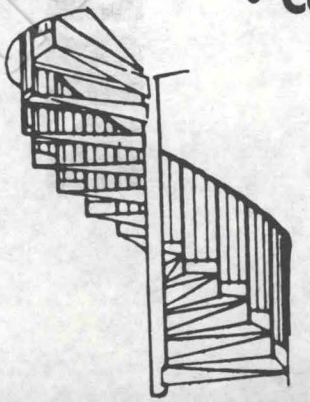



Venez
"toucher"
la différence
de qualité !

DEVIS GRATUIT

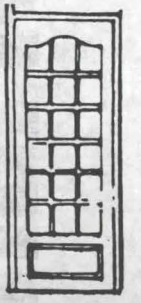

Profitez des PRIX "HIVER"

– 25% sur volets battants

– 15% sur portes d'entrée

Offre valable jusqu'au 19/03/88

TA SECTION

LE SECRETAIRE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

LE SECRETAIRE ADJOINT

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

LE TRESORIER

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

LE BUREAU

La CE de la section : .....

LIEU DES REUNIONS : .....

LES ELUS SOCIALISTES DE LA CIRCONSCRIPTION

Au Sénat : .....

A l'Assemblée nationale : .....

Au Conseil régional : .....

Au Conseil général : .....

A la Mairie : .....

Secrétaire cantonal : .....

Secrétaire de circonscription : .....

Fondation Jean-Jaurès

— Bienvenue au Nouvel Adhérent ..... p. 3
— Lettre au Nouvel Adhérent ..... p. 4
— Déclaration de principes ..... p. 7
— Statuts (extraits) ..... p. 10
— Organigramme du Parti socialiste ..... p. 15
— Secrétariat fédéral (trombinoscope) ..... p. 18
— Commission exécutive fédérale
Bureau fédéral ..... p. 21
— Délégués fédéraux (trombinoscope) ..... p. 22
— La formation ..... p. 25
— L'Union des élus socialistes
et républicains UDESR ..... p. 28
— UDESR : organigramme ..... p. 30
— Histoire du Parti socialiste
(quelques dates repères) ..... p. 31
— Histoire du Socialisme en France ..... p. 34
— Bilan 81-88 ..... p. 36
— 81-86 : rappel de quelques mesures
prises par les gouvernements
Mauroy et Fabius ..... p. 38
— Bibliographie Sommaire ..... p. 47
— La presse du Parti ..... p. 47
— Ta section ..... p. 49

Fondation Jean-Jaurès



La salle « Léon Blum » à la Fédération du Nord du Parti socialiste.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Fédération du Nord du Parti socialiste

2, rue Watteau
59011 Lille Cedex
Tél. **20.57.23.33**

ND NORD DEMAIN

Mensuel d'information de la Fédération du Nord du Parti socialiste. Directeur de la publication : Michel Poupart ; **Responsable politique, rédacteur en chef :** Bernard Masset, secrétaire fédéral à l'information ; **Comité de rédaction :** Bernard Roman, Jean-Pierre Balduyck, Christian Bataille, Umberto Battist, Françoise Dal, Jean-Pierre Delcourt, Monique Denise, Pierre De Saintignon, Marc Dolez, Yves Durand, Bernard Frimat, Patrick Kanner, Blandine Lejeune, Bernard Masset, Daniel Vanhove, Pierre Windels ; **Direction, administration, réalisation :** 2, rue Watteau, 59000 Lille, tél. 20.57.23.33 ; **Publication :** NORSOGÉPRESS, 209, rue d'Arras, 59000 Lille ; **Commission-paritaire :** n° 51 143 ; **Dépôt légal** n° 421, 4e trimestre 1987.

Coll. Fondation Jean-Jaurès